Montréal lundi 4 juillet 2011 Le plus grand quotidien français d'Amérique
127e année N° 214 52 pages, 5 cahiers

79 ¢ taxes en sus – Édition provinciale **92 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse.ca

LA PRESSE



COUPE DU QUÉBEC

L'EFFET PAPILLON

Michael Phelps retrouve le sourire.

SPORTS

PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE



PHOTO AFP

LE TOUR DE **PIERRE FOGLIA**

DES PATATES ET DU PAIN

SPORTS

CULTURE DU SOYA AU QUÉBEC

APRÈS LES OGM… LES SUPER-OGM

MARIE ALLARD PAGES A2 ET A3



PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE

JAZZ



COMME DANS LE TEMPS

ARTS ET SPECTACLES

EXCLUSIF MÉTRO DE MONTRÉAL

LE COÛT D'ENTRETIEN EN FORTE HAUSSE

Les ajouts de service de 2007 et de 2008 mettent les voitures à rude épreuve.

BRUNO BISSON PAGE A5



AFFAIRE DSK

UN PROCUREUR DANS LA TOURMENTE

RICHARD HÉTU PAGE A10



Cyrus Vance
PHOTO REUTERS



PHOTO CHRISTINE MUSCHI, AFP

QUÉBEC SOUS LE CHARME

PAGE A4

Mon clin d'œil
STÉPHANE LAPORTE
Il faut être prince ou princesse pour pouvoir traverser Montréal à toute vitesse.

Venez voir mon blogue!
cyberpresse.ca/laporte

L-V 6 21924 98765 1

DÉCOUVREZ NOS OFFRES SENSATIONNELLES !
LE RENARD.CA
LE SITE DES ACHATS FUTÉS
une exclusivité cyberpresse.ca



Vous entendez mais
ne comprenez pas toujours?

- RÉDUCTION DES BRUITS DE FOND
- MAXIMISATION DE LA PAROLE

Une prothèse auditive SANS FRAIS ET SANS LIMITE D'ÂGE, Selon les règles de la RAMQ.
Une évaluation est requise par l'audioprothésiste pour le choix du modèle de prothèse auditive.

Le modèle illustré n'est pas couvert par la RAMQ.

Laflamme & ASSOCIÉS
AUDIOPROTHÉSISTES
40 ans d'évolution

514 849-4500
www.laflammeetassocies.com

Montréal, 525, rue Sherbrooke Est
Longueuil, Saint-Hilaire, Saint-Jean, Laval, Granby, Cowansville - 1 800 422-6181

AGRICULTURE



PHOTO FOURNIE PAR FRANÇOIS TARDIF, UNIVERSITÉ DE GUELPH

Ce champ de Walpole Island, en Ontario, est infesté par de l'herbe à poux géante résistante au glyphosate, l'herbicide utilisé avec les semences OGM. Au Québec, l'apparition de mauvaises herbes résistantes à cet herbicide « est certainement possible », selon François Tardif, de l'Université de Guelph.

ENCORE PLUS D'OGM

L'expiration du brevet d'un premier OGM annonce…

Le brevet du premier OGM (organisme génétiquement modifié) largement cultivé au Québec – le soya Roundup Ready de Monsanto – expire en août. Son succès est écrasant : plus de 60 % du soya qui pousse chez nous est Roundup Ready. Ombre au tableau : de mauvaises herbes résistantes à l'herbicide Roundup sont apparues en Ontario. On craint leur arrivée au Québec.



MARIE ALLARD

Cet été, les agriculteurs du Québec prévoient ensemencer une superficie record de soya génétiquement modifié: 148 000 hectares, en hausse de 16 % par rapport à l'an dernier. Tout ce soya est du Roundup Ready de Monsanto. Une culture qui survit à l'épandage de Roundup ou de tout autre herbicide à base de glyphosate.

Il s'agit du premier OGM largement utilisé au Québec « et dans le monde », dit Dominique Michaud, professeur en science de l'agriculture à l'Université Laval. Son apparition au milieu des années 90 « a beaucoup facilité la vie des producteurs agricoles », fait-il valoir. Ce qui explique sa popularité toujours croissante et l'échec relatif des campagnes anti-OGM.

Le soya Roundup Ready, ç'a été « l'arrivée de la biotechnologie » dans les champs, a indiqué Salah Zoghlami, agronome à la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec. « On parle de deux mondes », a-t-il souligné.

Il suffit de faire un épandage de glyphosate dans un champ Roundup Ready pour que tous les végétaux meurent… sauf le soya. Résultat : « 95 % des utilisateurs de cette technologie sont satisfaits », a indiqué Trish Jordan, porte-parole de Monsanto Canada.

Économiser 25 $ l'acre avec les OGM

Sylvain Joyal, qui cultive 200 hectares de soya génétiquement modifié sur le bord de la rivière Yamaska, vient d'arroser ses terres de glyphosate. Lors du passage de *La Presse*, les mauvaises herbes jaunissaient, entre les rangs de soya restés verts. Même pas besoin d'arracher les indésirables. « Les vers de terre vont s'en occuper », a assuré l'agriculteur.

« C'est un produit beaucoup moins nocif que les anciens qu'on était obligés de mettre, a-t-il indiqué. C'est aussi moins dispendieux. » Utiliser les semences Roundup Ready et le glyphosate lui fait économiser 25 $ l'acre comparé à l'utilisation d'autres herbicides, plus chers et moins efficaces, a calculé M. Joyal. Même en tenant compte des droits à payer à Monsanto.

Ces semences génétiquement modifiées pourraient bientôt être encore plus abordables, puisque leur brevet expire en août au Canada. Mais attention : Monsanto interdit aux agriculteurs, par contrat, de garder les semences de soya Roundup Ready à la fin de cet été pour les resemer. Ce n'est qu'en 2012 qu'ils pourront le faire légalement. Ils pourront aussi en acheter des copies génériques, comme pour les médicaments.

« Comme c'est le premier brevet lié à une plante transgénique utilisée à grande échelle qui vient à échéance, on ne sait pas trop ce qui va arriver, a

Un herbicide de plus en plus controversé

MARIE ALLARD

Herbicide le plus vendu au monde, le glyphosate modifie les microorganismes du sol pour les rendre néfastes pour les cultures, selon Don M. Huber, professeur retraité de l'Université Purdue, aux États-Unis. C'est ainsi que les champs deviennent plus sujets aux maladies, selon sa nouvelle thèse controversée.

L'exposition des humains au glyphosate « a été liée à des effets sur leurs systèmes reproductif, neurologique et sur le développement de cancer », affirme Greenpeace dans un rapport publié jeudi. Ce désherbant utilisé avec les semences génétiquement modifiées perturbe aussi la biodiversité, particulièrement les espèces aquatiques. « Il faut d'urgence réexaminer la sûreté des herbicides à base de glyphosate », demande Greenpeace.

Monsanto, qui commercialise le glyphosate sous le nom de Roundup, réfute ces accusations. « La recherche scientifique et l'historique de ces produits disent le contraire », a fait valoir Trish Jordan, porte-parole de Monsanto Canada. « L'énorme taux d'adoption des cultures Roundup Ready par les fermiers du Canada » prouve que le produit ne change pas la composition du sol, a-t-elle ajouté.

Le ministère de l'Agriculture (MAPAQ) ne commente pas les possibles impacts du glyphosate dans les sols. « Actuellement, il est très difficile d'avoir une position juste et précise sur le sujet, étant donné le manque de connaissance de la communauté scientifique », a indiqué Danielle Bernier, de la direction de la phytoprotection du MAPAQ. Même prudence à l'Institut national de santé publique du Québec. « On est au fait des données récentes, on suit le dossier de près, mais présentement il n'y a pas lieu d'agir », a dit Stéphanie Ménard, porte-parole de l'INSPQ.

Santé Canada réévalue le glyphosate

Santé Canada réévalue le glyphosate en collaboration avec l'agence de protection environnementale américaine, a confirmé Leslie Meerburg, porte-parole du ministère fédéral. Tous les pesticides font l'objet d'un réexamen aux 15 ans, « pour déterminer s'ils continuent de respecter les récentes normes en matière de santé et d'environnement », a-t-elle expliqué. Leurs conclusions sont attendues en 2014.

Une chose semble sûre: le Roundup n'est pas un produit idéal. « C'est vrai que le glyphosate est moins nocif que l'atrazine (un autre herbicide), mais ce n'est pas un herbicide doux », a tranché René Mongeau, président de l'Ordre des agronomes du Québec.

La preuve: du glyphosate a été détecté dans 65 % des échantillons de la rivière Yamaska analysés par Environnement Canada, de 2003 à 2008. « Il ne se dégrade pas aussi rapidement qu'on voudrait le laisser croire », a dit M. Mongeau.

Cela n'inquiète pas Sylvain Joyal, producteur de soya Roundup Ready. « Je me fie aux spécialistes, puisque c'est leur job, a-t-il expliqué. On se fie aux chercheurs, aux docteurs, et les gens vivent plus vieux que jamais. Donc ça a du bon. »

SOMMAIRE

Amusez-vous !	SPORTS 8	Horaire télévision	ARTS 6	Petites annonces	AFFAIRES 7
Astrologie du jour	AFFAIRES 8	Loteries	A 8	Sudoku	AFFAIRES 4
Décès	AFFAIRES 8	Monde	A 10 et A 11		
Forum	A 13	Personnalité	AFFAIRES 10		

Météo

Ensoleillé avec quelques nuages, maximum **28**, minimum **16**. AFFAIRES **7**

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

AGRICULTURE



PHOTO MARCO CAMPANOZZI

À Yamaska, Sylvain Joyal cultive du soya génétiquement modifié, de plus en plus populaire au Québec. « Les primes pour le soya conventionnel ont diminué », favorisant l'adoption de semences OGM, a-t-il expliqué.



PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE

Ces bidons contiennent du glyphosate, aussi appelé Roundup, un herbicide qui tue les mauvaises herbes, mais épargne les semences Roundup Ready. Le glyphosate représente 63,7 % des ventes d'herbicides agricoles au Québec, selon le bilan des ventes de pesticides de 2008.



PHOTO FOURNIE PAR PETER SIKKEMA, UNIVERSITÉ DE GUELPH

Ce plant d'herbe à poux géante de Pelee Island, en Ontario, est résistant au glyphosate : il a survécu à l'application de cet herbicide. On craint que de mauvaises herbes résistantes au Roundup apparaissent au Québec, soit en se déplaçant de l'Ontario, soit en se développant sur place à la suite d'épandages.

DANS NOS CHAMPS

de nouveaux OGM

observé Dominique Michaud. Mais je pense que les agriculteurs se tourneront plutôt vers les nouvelles générations d'OGM ».

Vers un super soya meilleur pour la santé

Monsanto fait la promotion de son soya « de génération suivante Genuity Roundup Ready 2 Rendement », offert au Québec depuis l'an dernier. « Son rendement est de 7 à 11 % plus élevé en moyenne que celui du soya Roundup Ready original, a indiqué Trish Jordan. Ce sera le nouveau leader dans la production de soya. »

D'autres nouveautés plus étonnantes s'en viennent : Monsanto élabore des soyas dont l'huile sera pauvre en gras saturés, d'autres riches en oméga-3. Pourquoi modifier un seul gène quand on peut en changer plusieurs ? « Je suis assez au courant de ce qui s'en vient, et on n'a rien vu encore », a souligné Dominique Michaud.

« La tendance est à l'empilement des gènes, la troisième génération des modifications génétiques », a confirmé René Mongeau, président de l'Ordre des agronomes du Québec. Il y a déjà le maïs Smartstax, dont les huit gènes modifiés permettent de résister aux insectes et au Roundup. Il y aura bientôt le soya donnant de l'huile meilleure pour la santé.

Or, pour modifier la teneur en huile d'une plante, il faut changer son métabolisme. Une opération plus complexe que de la rendre simplement résistante à un herbicide, a expliqué M. Michaud. « Quand on commence à modifier délibérément des choses dans une plante, on risque évidemment d'en modifier d'autres, a-t-il dit. Ça peut être positif, ça peut être négatif. Encore faut-il le voir. »

« Je ne suis pas nerveux sur la dangerosité de ce qui s'en vient, a indiqué le professeur. Mais je me questionne sur la capacité de nos agences réglementaires d'étudier tout cela. Ils sont super bons, mais ils en ont plein les bras et ce n'est pas très complexe, ce qu'ils ont eu jusqu'à maintenant. »

PAS D'ÉTIQUETAGE DES ALIMENTS CONTENANT DES OGM AU CANADA

Santé Canada « exige l'étiquetage des produits alimentaires génétiquement modifiés s'il est démontré clairement et scientifiquement que leur valeur nutritive a subi un changement important ou qu'ils présentent des risques pour la santé, a indiqué Leslie Meerburg, porte-parole du Ministère. Jusqu'à présent, aucun risque pour la santé n'a été associé aux aliments génétiquement modifiés. »

L'UNION PAYSANNE JOINT UN RECOURS COLLECTIF CONTRE MONSANTO

L'Union paysanne, regroupement de paysans pour une « agriculture diversifiée et axée sur la communauté », a joint en juin un vaste recours collectif contre Monsanto, a appris *La Presse*.

« Nos clients ne veulent pas se battre contre Monsanto, a indiqué dans un communiqué Daniel B. Ravicher, directeur du Public Patent Foundation, qui a déposé la plainte à New York. Ils veulent juste être protégés contre la menace de voir leurs champs contaminés par les semences génétiquement modifiées de Monsanto et par les accusations d'infraction de brevet qui suivent. »

ONTARIO

Deux mauvaises herbes résistantes au Roundup

C'est une crainte des anti-OGM devenue réalité : deux mauvaises herbes résistantes au glyphosate, le désherbant utilisé avec les semences Roundup Ready de Monsanto, ont été détectées en Ontario. « Il est certainement possible qu'elles puissent arriver au Québec », pense François Tardif, le professeur au département de phytologie de l'Université de Guelph qui a identifié les plantes récalcitrantes.

La surutilisation du glyphosate, qui représente 63,7 % des ventes d'herbicides agricoles au Québec, selon le bilan des ventes de pesticides de 2008, est en cause. « Toute médaille a un revers, fait valoir M. Tardif. C'est le même phénomène qui touche les antibiotiques. L'utilisation à grande échelle entraîne une réponse biologique et une perte d'efficacité. »

Le ministère de l'Agriculture du Québec (MAPAQ) se dit « très concerné par l'identification de deux plantes résistantes au glyphosate en Ontario », a indiqué Danielle Bernier, de la direction de la phytoprotection du MAPAQ. Leur progression est suivie « attentivement », a-t-elle assuré par courriel.

Ces deux mauvaises herbes résistantes sont la grande herbe à poux – haute d'un à quatre mètres – et la vergerette du Canada, dont la présence dans le sud-ouest de l'Ontario a été confirmée en mai. Aux États-Unis, les plantes qui survivent au Roundup — apparues dès 1998 – infestaient environ 11 millions d'acres en septembre dernier, cinq fois plus qu'il y a trois ans, selon David Mortensen, de l'Université Penn State.

Hausse des épandages d'herbicides en vue

« L'effet sur le public en général est minime, indique François Tardif. C'est inquiétant surtout pour les producteurs de grandes cultures. » Pour se débarrasser des mauvaises herbes résistantes, ils doivent épandre plus souvent, un mélange de glyphosate et d'autres herbicides, voire revenir au sarclage mécanique. Or, le labour favorise l'érosion et la contamination des cours d'eau. »

« Les agriculteurs du Québec sont de plus en plus sensibilisés » au problème, dit René Mongeau, président de l'Ordre des agronomes. Mais il reste du travail « pour bien leur faire valoir les conséquences à moyen et long terme de l'utilisation à répétition du glyphosate », ajoute-t-il.

Monsanto prépare une solution : des semences génétiquement modifiées pour survivre au dicamba, un autre herbicide, sont en cours d'élaboration. Reste à voir combien de temps il faudra pour qu'une mauvaise herbe résistante au dicamba ne vienne narguer les agriculteurs.

— Marie Allard

LES OGM DANS LES CHAMPS DU QUÉBEC CET ÉTÉ

SOYA GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉ (GM) :
record de **148 000 hectares**, **+15,6 %** par rapport à 2010.

52 % du soya ensemencé est GM, selon Statistique Canada.
D'autres sources estiment que ce taux est plutôt de **60 %**, voire **75 %**.

MAÏS-GRAIN GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉ :
283 000 hectares, **+5,2 %** par rapport à 2010.

74 % du maïs-grain ensemencé est GM.

Source : Estimations provisoires de la superficie des principales grandes cultures, Statistique Canada, en date du 3 juin 2011

SOYA OGM AU CANADA

Plus de **60 % du soya** cultivé au Canada est du Roundup Ready

Source : Monsanto Canada

LES OGM DANS LE MONDE

77 % des cultures de **soya**, **49 %** des cultures de **coton**, **26 %** des cultures de **maïs** et **21 %** des cultures de **canola** étaient génétiquement modifiées dans le monde en 2009.

La croissance des OGM est de **7** à **10 %** par an.

Source : ogm.gouv.qc.ca et Dominique Michaud, Université Laval



PHOTO YAN DOUBLET, LE SOLEIL

Le premier ministre Jean Charest et le prince William sourient durant une cérémonie tenue hier à Québec.



PHOTO SEAN KILPATRICK, LA PRESSE CANADIENNE

Kate Middleton salue la foule et fait son plus beau sourire en visitant un fort à Lévis, hier. La duchesse de Cambridge a reçu un accueil chaleureux à Québec, malgré la présence de manifestants bruyants.

Kate et William charment Québec

« On n'est pas habitués de recevoir les princes à tous les jours », dit Sam Hamad

SAMUEL AUGER
ET IAN BUSSIÈRES
LE SOLEIL

Des milliers de personnes ont patienté longtemps hier, à Québec et à Lévis, pour apercevoir un bref instant le couple princier William et Kate. Et les jeunes mariés n'ont pas déçu leurs admirateurs, saluant longuement la foule dans une tournée conviviale et tout en français.

La visite royale hautement médiatisée du duc et de la duchesse de Cambridge a piqué la curiosité des gens de Québec et des touristes. Dès le lever du jour, des centaines de gens se sont pointés au quai de la Garde côtière canadienne pour être aux premières loges de leur arrivée à bord du *INCSM Montréal*.

Après une cérémonie religieuse multiconfessionnelle d'une trentaine de minutes, les jeunes mariés de la Couronne britannique se sont éclipsés rapidement vers la haute ville. Un passage furtif surtout marqué par un impressionnant cortège policier et une présence médiatique inhabituelle.

Avant leur départ, le ministre Sam Hamad a pu échanger quelques mots avec le prince et sa compagne. « J'étais un petit peu nerveux. On n'est pas habitués de recevoir les princes à tous les jours », a déclaré le ministre responsable de la Capitale-Nationale. « Mais on était bien. On était fiers et contents d'avoir Leurs Altesses. C'est très bon pour l'image de Québec. »

Plus de 300 manifestants du Réseau de résistance du Québécois, menés par le militant Patrick Bourgeois, ont manifesté bruyamment au passage du couple princier. Aucun acte de violence n'est survenu.

Pour les sourires, les poignées de main et le bain de foule, il aura fallu attendre la cérémonie du droit de cité devant l'hôtel de ville de Québec sur l'heure du midi. Un rendez-vous où William et Kate ont fait le bonheur de la foule et des invités d'honneur, en dépit de l'imposant périmètre de sécurité instauré dans le Vieux-Québec.

Devant plus d'un millier de regards et autant d'appareils photo, le prince William a scruté à la loupe le Royal 22e Régiment. La foule a explosé de bonheur lorsque le fils aîné du prince Charles a pris la parole pour livrer un discours dans la langue de Molière. William, un membre en règle de la Royal Air Force, s'est dit particulièrement honoré de procéder à l'inspection d'un régiment « légendaire ». « C'est un honneur d'avoir inspecté un régiment aussi célèbre que le Royal 22e », a lancé Son Altesse Royale.

Le prince William a remercié la foule pour sa « patience malgré mon accent ».

Invité d'honneur, le premier ministre du Québec, Jean Charest, a tenu à rappeler au prince que les Québécois sont fiers de l'héritage britannique, présent autant dans l'architecture que dans la tradition parlementaire.

Le maire de Québec, entre deux salutations, s'est quant à lui permis une petite blague. « Je n'ai pas souvenir que nous ayons été aussi nombreux pour un droit de cité, et je pense que ce n'est probablement pas étranger à votre présence, Monsieur Charest », a lancé Régis Labeaume, amusant du coup le premier ministre. Le maire de Québec a aussitôt ajouté que le rassemblement inattendu autour des barrières était le fruit, « évidemment, de Notre Altesse Royale ».

Même si l'horaire n'en faisait pas mention, William et Kate ont pris quelques minutes pour serrer des mains et faire fondre les cœurs de quelques fans.

La visite royale a pris une tournure plus décontractée sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent. Peu de protocole et de cérémonie à Lévis. Le prince William a même choisi de pénétrer dans l'enceinte du Fort-Numéro-Un avec une chemise aux manches relevées.

La visite royale à Montréal

« Un beau petit couple, mais qu'ils paient leur voyage »

LOUISE LEDUC

Le prince William et Catherine Middleton, duc et duchesse de Cambridge, ont quitté Montréal samedi soir en direction de Québec à bord du NCSM Montréal, après avoir visité l'hôpital Sainte-Justine et l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ), où des centaines de manifestants et d'admirateurs les avaient accueillis.

« Les francophones ne connaissent pas leur histoire, ils devraient relire l'Acte de Québec. »
— Gary Sims, membre de la Ligue monarchiste

Dans les cuisines de l'ITHQ, où le couple princier a préparé un repas gastronomique avec des étudiants et des professeurs, l'atmosphère était décontractée. Kate et William, qui se sont abstenus de porter la toque de cuisinier, avaient l'air de s'amuser en compagnie des apprentis chefs et du premier ministre Jean Charest.

Plus tôt, ils avaient été accueillis à l'hôpital Sainte-Justine par près d'un millier de manifestants et de sympathisants de la famille royale. Quelques œufs ont été lancés vers le cortège de limousines, mais aucun autre incident n'est survenu. Sur des pancartes, on pouvait lire « Criminel de guerre » ou « Parasite go home ! ». D'autres personnes, plus nombreuses, attendaient avec impatience l'arrivée de Kate et William.

Le couple royal est arrivé en fin d'après-midi dans la métropole. Pour Pierre Bergeron, Kate et William forment « un beau petit couple, mais qu'ils paient leur voyage ». À ses yeux, ce sont des « bandits couronnés ». « Ils prennent l'argent du peuple, c'est du vol organisé. »



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

Comité d'accueil pour le couple princier à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, à Montréal.

« Les actes initiés par la monarchie britannique et poursuivis par le gouvernement canadien, toujours entérinés par le gouverneur général représentant la monarchie, peuvent être qualifiés de véritable épuration ethnique », selon Mario Beaulieu, président de la Société Saint-Jean-Baptiste.

« Les francophones ne connaissent pas leur histoire, ils devraient relire l'Acte de Québec qui leur a permis de garder leur français », a dit Gary Sims, membre de la Ligue monarchiste et arborant fièrement l'Union Jack. « J'étais même à Londres pour le mariage de Kate et de William et à Ottawa ces derniers jours. Je ne me lasse jamais de les voir. »

Joanna Wrench, qui remet en question le rôle de la monarchie, est néanmoins ulcérée par ce qu'elle estime être la faible rhétorique des manifestants. « Ils assimilent la famille royale à la pègre, c'est ridicule. Moi, j'habite tout près, ça me fait plaisir d'être là, d'autant qu'on a suivi la vie de William et de Diana. »

La palme du courage manifestant revient à Emily Lavender, déguisée en ourse alors qu'il fait trente degrés. Le lien ? « Mon groupe, Peta, fait pression sur la monarchie pour que les gardes royaux cessent de porter leurs chapeaux en fourrure pour en porter qui soient faits de fausse fourrure. »

Le maire de Toronto boude le défilé gai

MATHIEU CHANTELOIS
COLLABORATION SPÉCIALE

TORONTO — Sous un soleil radieux, ils étaient des centaines de milliers – plus d'un million selon les organisateurs – à marcher hier dans la Ville reine pour le plus gros défilé de la fierté gaie au pays.

Mais parmi toutes ces têtes couronnées, ces sourires enjoués et ces corps bronzés, un personnage brillait par son absence : Rob Ford, le maire de Toronto. Depuis 1998, c'est la première fois que celui qui dirige le conseil municipal ne se joint pas aux célébrations.

« Participer à ce défilé a été l'une des expériences les plus émouvantes de toute ma carrière », lance l'ancienne mairesse de Toronto Barbara Hall. Ses prédécesseurs Mel Lastman et David Miller avaient aussi pris part au cortège festif alors qu'ils étaient en fonction.

« Bien sûr que je suis là ! », claironne Bob Rae, chef du Parti libéral et député de Toronto-Centre, la circonscription qui abrite le plus gros quartier gai au pays. « Rob Ford manque une très belle occasion de montrer qu'il est le maire de tous les Torontois. Il manque de respect pour ceux qui habitent sa ville, mais aussi pour ses fonctions d'élu municipal. »

« Si ça continue, les États-Unis vont avoir une longueur d'avance dans notre marche pour l'égalité ! s'étonne une professeure d'éducation physique d'une école primaire de Montréal, Annie Jodoin. Elle a profité du congé estival pour participer aux célébrations de la fierté à New York, il y a une semaine, puis maintenant à celles de Toronto.

« New York vient tout juste de reconnaître le mariage entre conjoints de même sexe. Le défilé était une grande fête de la victoire ! Le gouverneur [Andrew] Cuomo et [le maire Michael] Bloomberg étaient là. Ici, Rob Ford n'est même pas capable d'écourter de quelques heures un week-end à son chalet pour être avec nous. C'est ma fierté nationale qui en prend un coup ! »

Toute la semaine, des indices avait laissé entrevoir que Rob Ford changerait peut-être d'avis. Plusieurs croyaient que sa rencontre avec le directeur général des Maple Leafs de Toronto, Brian Burke, avait influencé sa décision.

Burk a rendu hommage à son fils Brendan en marchant dans le défilé pour une deuxième année consécutive. Pressé d'expliquer sa décision, Rob Ford s'est contenté d'une déclaration le 22 juin aux journalistes : « Depuis que je suis tout petit, aussi loin que je puisse me rappeler, j'ai passé le long week-end de la fête du Canada à mon chalet. Je veux poursuivre cette tradition qui vient de mon père. Nous sommes là chaque année depuis plus de 30 ans. Ça ne va pas changer. »

Le coût d'entretien du métro s'emballe

Les ajouts de service de 2007 et de 2008 mettent les voitures à rude épreuve

BRUNO BISSON

La mise en service des trois nouvelles stations de Laval et les mesures mises en œuvre pour accélérer la cadence des services aux usagers ont fait bondir de 20 millions$ par année, en seulement trois ans, le coût d'entretien des voitures du métro et des infrastructures du réseau.

Selon des données obtenues par *La Presse* en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, la Société de transport de Montréal (STM) a dépensé l'an dernier plus de 95 millions$ dans l'entretien du métro, une hausse de 26,5% par rapport à l'année 2007, où fut inauguré le tronçon lavallois de 5,2 kilomètres.

L'entretien des voitures MR-63 et MR-73 a accaparé la plus grosse partie de cette augmentation des coûts. Les MR-63 sont en service depuis presque 45 ans. Et bien qu'elles soient encore en excellent état, les plus vieilles voitures MR-73 auront tout de même 35 ans d'usure dans les roues, l'an prochain.

Avec l'inauguration du métro de Laval, à la fin avril 2007, le kilométrage parcouru par ces 760 voitures a bondi de 5 millions de kilomètres par rapport à l'année précédente.

L'année suivante, la STM mettait en œuvre un programme d'amélioration des services aux usagers en ajoutant des rames et des voitures sur ses lignes 1, 2 et 5, pour accélérer la cadence de passage hors des périodes de pointe.

À la fin de 2008, la somme de ces ajouts de service a fait passer à plus de 75 millions le nombre des kilomètres parcourus par le parc de voitures de la STM; une hausse de 26,5 % par rapport au kilométrage accumulé deux ans plus tôt, en 2006, avant la mise en service du métro de Laval et la mise en place des améliorations de service.

Depuis, les coûts d'entretien annuels de la STM, pour son matériel roulant et ses infrastructures, augmentent sans cesse (voir le tableau). En 2008, la facture s'est élevée à 82,8 millions. Un an plus tard, elle augmentait de presque 5 millions, à 87,4 millions de dollars.

Entre 2009 et 2010 seulement, les coûts d'entretien ont encore augmenté de plus de 9 %, pour s'établir à 95,5 millions. En 2011, si la tendance des quatre premiers mois de l'année se maintient, la facture devrait dépasser 100 millions.

Coût par kilomètre

L'impact des ajouts de service de 2007 et de 2008 sur le coût d'entretien du réseau est encore plus évident quand on tient compte du kilométrage additionnel imposé au parc de voitures de la STM.

En 2008, le coût global d'entretien du métro s'élevait à 1,09$ pour chaque kilomètre parcouru par les voitures de la STM, selon les données fournies par la société.

Dans les deux années suivantes, alors que le kilométrage accumulé par le matériel roulant a augmenté d'un peu plus de 1 %, les coûts d'entretien totaux ont fait un bond de presque 15 %, en deux ans, pour s'établir à 1,25$ par kilomètre, à la fin de 2010.

Les coûts « d'entretien préventif et curatif » des voitures sont alors passés de 47,5 millions, en 2008, à plus de 56 millions, en 2010. Cette augmentation des coûts a représenté les deux tiers de la hausse globale des dépenses d'entretien de la STM, au cours de la même période.

Selon les données fournies par la STM, la hausse des coûts d'entretien du métro s'est confirmée pendant les premiers mois de 2011, avec des dépenses de 1,32$ par kilomètre parcouru. Une hausse de 21 % depuis les ajouts de service de 2007 et de 2008.

— Avec la collaboration de William Leclerc



PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE

Les voitures du métro de Montréal roulent plus que jamais depuis l'inauguration de trois stations à Laval en 2007 (ci-dessus, la station De la Concorde) et l'accélération de la cadence de passage sur certaines lignes. En conséquence, le coût total d'entretien a augmenté, mais également le coût moyen pour chaque kilomètre parcouru.

COÛTS ANNUELS D'ENTRETIEN DU MÉTRO DE MONTRÉAL

(en millions de dollars)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011 jan.-avr.
Voitures	38,4	43,2	47,5	50,5	56,0	20,4
Infrastructures	30,0	32,3	35,2	36,9	39,5	13,4
Coût total*	68,3	75,5	82,8	87,4	95,5	33,8
Km parcourus**	59,8	64,8	75,7	76,3	76,6	25,5
Coût par km	1,14$	1,16$	1,09$	1,15$	1,25$	1,32$

(*) Les sommes sont arrondies
(**) millions de km

Source: Société de transport de Montréal (STM)

Week-end meurtrier sur les routes

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Le long congé de la Fête du Canada aura été assombri par de nombreux accidents mortels sur les routes du Québec. Au moins 13 personnes sont mortes depuis jeudi, soit davantage que durant la fin de semaine de la Saint-Jean où sept personnes avaient perdu la vie.

Hier matin, le conducteur d'une camionnette est décédé après avoir percuté un cap rocheux sur la route 167, près de Chibougamau. L'homme a été retrouvé calciné à l'intérieur de son véhicule qui a pris feu après l'impact.

Tôt hier matin, le passager d'une voiture qui avait omis de s'attacher a perdu la vie dans une embardée à Saint-Ferdinand, dans le Centre-du-Québec. Les policiers ont effectué une prise de sang sur le conducteur qu'ils soupçonnent d'avoir consommé de l'alcool avant de prendre le volant.

Vendredi soir, une collision frontale a fait deux morts sur la route 147 à Waterville, en Estrie. L'un des deux conducteurs a quitté sa voie pour une raison inconnue. Trois autres accidents routiers ont fait un mort chacun, soit à Verchères, un autre près de Sherrington en Montérégie, et un troisième à Litchfield, en Outaouais.

Quatre motocyclistes ont perdu la vie durant le long week-end dans autant d'accidents. Deux autres personnes sont mortes en faisant du VTT, dont un enfant de 4 ans qui s'est retrouvé coincé sous le véhicule que conduisait son père dans la réserve faunique de Portneuf, au nord-ouest de Québec.

CONDUISEZ L'ACURA CSX
LA PLUS ÉQUIPÉE POUR SEULEMENT...
12 49$* /JOUR
ACURA DEVANT.
LIVRAISON IMMÉDIATE



Modèle avec aileron illustré

CSX i-TECH
2011 | LOCATION 60 MOIS
0$ COMPTANT

INCLUANT :
• Moteur i-VTEC[MD] de 2,0 litres, 155 chevaux
• Boîte automatique à 5 vitesses avec sélecteurs de vitesse sur le volant
• Système de navigation Acura avec reconnaissance bilingue de la voix[MC] et commandes sur le volant
• Système de climatisation automatique
• Sièges en cuir chauffants
• Toit ouvrant électrique
• Chaîne sonore AM/FM/CD de 160 watts à lecteur de carte audio numérique, compatibilité avec les fichiers MP3 et Windows Media[MD] Audio et 6 haut-parleurs
• HandsFreeLink[MC] et interface de téléphone sans fil Bluetooth[MD] bilingue
• Phares à décharge à haute intensité (DHI)
• Radio satellite XM[MD‡] (période d'essai d'une durée de 3 mois)

ACURA MÉTROPOLITAIN
5625, boul. Métropolitain
St-Léonard
514 362-2872

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau
Brossard
450 659-1616

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O.
Montréal
514 340-1344

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey
Laval
450 682-4050

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie
Blainville
450 435-4455

ACURA GABRIEL
4648, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux
514 696-7777

ACURAQUEBEC.CA

L'acheteur avisé lit les petits caractères : * Offre d'une durée limitée du 4 juillet au 1er août 2011 applicable à la location pour usage personnel seulement des modèles neufs Acura CSX TECH 2011 (FD5F7BKNX) par le biais de Services Financiers Honda sur approbation de crédit. Le calcul du versement quotidien équivalent à 12,49 $ est basé sur un contrat de location de 60 mois à 379,90 $ par mois moyennant un versement initial de 0$ (379,90 $ x 60 mois ÷ 1 825 jours = 12,49 $). Le paiement du premier mois et un dépôt de garantie de 0$ sont payables dès l'entrée en vigueur du contrat de location. Les frais de transport, de préparation ainsi que la taxe sur le climatiseur sont inclus. Les taxes, frais d'immatriculation et d'assurance sont en sus. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 120 000 km pour 60 mois au taux de 0,12 $/ km. Le concessionnaire peut louer à plus bas prix. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule. Valide sur les véhicules en inventaire seulement. Offres valides pour les résidents du Québec seulement chez les concessionnaires participants Acura du Québec. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Acura pour tous les détails. ‡ Période d'essai gratuite d'une durée de 3 mois, après laquelle des frais s'appliqueront. Offerte dans les 10 provinces du Canada et dans les 48 États contigus des États-Unis. Pour connaître les détails et les conditions, visitez www.xmradio.ca.

ACTUALITÉS

PROCÈS DE GUY TURCOTTE

Le jury amorce une cinquième journée de délibérations

CHRISTIANE DESJARDINS

Après quatre jours de délibérations, le jury chargé de juger Guy Turcotte n'est toujours pas parvenu à un verdict, si bien qu'il poursuivra ses travaux aujourd'hui.

Samedi après-midi, les sept femmes et quatre hommes du jury ont demandé de réentendre les témoignages de M. Turcotte, qui a duré huit jours, et de son psychiatre traitant, le Dr Jacques Talbot, qui a duré moins d'une journée. Les jurés ne sont pas obligés de tout écouter. Hier, ils n'ont posé aucune question. Guy Turcotte est accusé d'avoir tué avec préméditation ses deux enfants, Olivier, 5 ans, et Anne-Sophie, 3 ans, le 21 février 2009. Le drame s'est produit dans un contexte de séparation. A-t-il agi par colère et vengeance comme le suggère la Couronne, ou parce qu'il était mentalement dérangé comme le soutient la défense?

Les jurés n'ont pas la tâche facile, puisqu'ils doivent choisir entre quatre verdicts, soit la non-responsabilité pour cause de troubles mentaux, coupable de meurtres prémédités, coupable de meurtres au second degré, ou coupable d'homicides involontaires. Le juge a totalement exclu l'acquittement. Dès le début du procès, M. Turcotte a admis avoir causé la mort de ses enfants en les poignardant à de multiples reprises. Mais il soutient que cela s'est passé alors qu'il était dans un tel état de détresse psychologique, qu'il ne savait pas réellement ce qu'il faisait. Tous les psychiatres qui l'ont évalué estiment qu'il souffrait d'un trouble d'adaptation avec anxiété et humeur dépressive au moment des faits.

Les verdicts possibles

› NON-RESPONSABILITÉ: Si le jury décide que les problèmes mentaux de l'accusé l'empêchaient de former une intention et d'avoir pleinement connaissance de ses actes, ils doivent le déclarer non responsable pour cause de troubles mentaux. Pour évaluer cette défense, le jury doit se baser sur la « prépondérance des probabilités », a insisté le juge, et non pas sur la notion de « hors de tout doute raisonnable. » La maladie mentale est admise par les deux parties. Mais est-ce que cela le rendait incapable de juger de la nature et de la qualité de ses actes? Il revenait à la défense de prouver cet aspect. Me Pierre Poupart a plaidé pendant trois jours et demi pour tenter d'en convaincre le jury.

Advenant le cas où le jury choisirait ce verdict, c'est une commission d'examen, à laquelle participent des psychiatres, qui déciderait du sort de M. Turcotte. Si la commission juge qu'il représente un danger pour lui-même ou pour les autres, il sera gardé en institution psychiatrique, jusqu'à ce qu'il soit jugé apte à être remis en liberté.

› MEURTRE PRÉMÉDITÉ: Si le jury décide que la maladie mentale n'empêchait pas M. Turcotte de savoir ce qu'il faisait, le jury doit évaluer le second verdict proposé: celui de meurtre prémédité. Dans ce cas, c'est le ministère public qui doit prouver « hors de tout doute raisonnable » que l'accusé avait l'intention de commettre le crime, et qu'il l'a fait avec préméditation et de propos délibéré. Le plan n'a pas besoin d'être complexe, et la préméditation n'a pas besoin d'être longue. Ce crime commande une peine de prison à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans.

› MEURTRE AU SECOND DEGRÉ: L'intention est la même que pour le meurtre prémédité, mais il n'y a pas la notion de « avec préméditation et de propos délibéré. » Il s'agit d'un geste impulsif. Ce crime entraîne également une peine de prison à vie, mais ouvre la porte à une libération conditionnelle avant terme. C'est le juge qui fixe cette période d'incarcération, qui peut varier entre 10 et 25 ans. Dix ans est la période minimale d'incarcération. On retrouve souvent les crimes « passionnels » dans cette catégorie.

› HOMICIDE INVOLONTAIRE: Ce crime est composé de trois éléments essentiels: il y a un acte illégal, cet acte était dangereux, et il a causé la mort. C'est un crime d'intention générale, a expliqué le juge, alors que les meurtres prémédités et non prémédités sont des crimes d'intention « spécifique. » Il n'y a pas de peine minimale. Il revient au juge de fixer la peine et sa durée. Il est bien connu que dans cette catégorie, on peut retrouver des quasi-accidents, et des quasi-meurtres.

Le jury doit jongler avec les nuances de la preuve, qui pourraient l'amener à un de ces verdicts par un chemin détourné. Par exemple, le jury pourrait trouver que M. Turcotte est responsable criminellement de ses actes, mais que sa maladie mentale, ou son intoxication au méthanol (du lave-glace) ou ces deux facteurs à la fois, ont diminué cette responsabilité. Si le jury a un doute sur l'intention, il doit déclarer l'accusé coupable d'homicides involontaires, a expliqué le juge.

Les jurés n'ont pas la tâche facile, puisqu'ils doivent choisir entre quatre verdicts, soit la non-responsabilité pour cause de troubles mentaux, coupable de meurtres prémédités, coupable de meurtres au second degré, ou coupable d'homicides involontaires. Le juge a totalement exclu l'acquittement.

Les verdicts doivent être pareils pour les deux accusations. Les enfants ont été tués de la même manière, à coups de couteau, à peu de temps d'intervalle. M. Turcotte, qui a bu du lave-glace pour se suicider lors des événements, soutient qu'il voulait les emmener pour éviter qu'ils le trouvent mort le lendemain. Lorsqu'il a été transporté à l'hôpital, la journée du 21 février 2009, il a plutôt dit qu'il voulait leur éviter de souffrir de la séparation.

Les jurés doivent arriver à un verdict unanime.

Tromper l'attente

Pendant les délibérations, les parties trompent l'attente de différentes façons. Isabelle Gaston et ses proches ont apporté des chaises pliantes et des couvertures qu'ils ont installées à l'ombre de grands arbres, pendant cette chaude fin de semaine. Hier, Josélito Michaud, sa conjointe Véronique Béliveau et leurs deux enfants se sont joints à eux. Avant le procès, Mme Gaston a donné une entrevue à M. Michaud, pour son émission *On prend toujours un train*... Il était entendu que l'épisode serait diffusé seulement après le procès.

En ce qui concerne les parents de Guy Turcotte, ils ont passé une grande partie du temps dans un couloir du palais de justice, où il faisait plus frais qu'à l'extérieur. Dimanche, des membres de leur famille sont venus les rejoindre. Guy Turcotte, lui, est gardé dans le secteur des cellules, où il lit. Les jurés, eux, sont séquestrés et vivent en vase clos depuis jeudi matin. Ils ne doivent parler du procès que lorsqu'ils sont tous ensemble, et seulement dans leur salle de délibérations. Le soir, ils rentrent à l'hôtel. Ils ne peuvent écouter la radio ou la télévision. Le téléphone et l'internet leur sont aussi interdits.

Cadavre repêché dans l'étang du parc La Fontaine

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Sordide spectacle hier après-midi au parc La Fontaine, où le corps d'un homme a été repêché dans l'étang central devant des centaines de personnes. Le cadavre pourrait avoir séjourné quelques jours dans l'eau de cet espace vert très fréquenté.

« Le corps a séjourné plus d'une journée dans l'eau, alors il nous est impossible pour l'instant de dire l'âge ou les causes du décès de cet homme. » — L'agent Daniel Lacoursière, du SPVM

En fin d'après-midi, des passants se promenaient le long de l'étang nord du parc lorsqu'ils ont aperçu ce qui leur semblait être une forme humaine flottant entre les herbes hautes, derrière le Théâtre de Verdure. Les policiers dépêchés sur place ont confirmé qu'il s'agissait bel et bien d'un corps. Ce sont finalement des pompiers qui, à l'aide d'une embarcation, ont repêché le cadavre.

Des centaines de personnes ont assisté à l'opération. Un témoin de la scène raconte que le corps était enveloppé dans un sac ou portait un manteau ayant gonflé dans l'eau.

« Le corps a séjourné plus d'une journée dans l'eau, alors il nous est impossible pour l'instant de dire l'âge ou les causes du décès de cet homme », a indiqué l'agent Daniel Lacoursière, porte-parole du Service de police de la Ville de Montréal. Une autopsie sera pratiquée cette semaine au Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale de Montréal pour faire la lumière sur cette histoire.

Fait troublant, de nombreux témoins se sont manifestés aux policiers après la découverte du corps pour affirmer qu'ils l'avaient aperçu au cours des derniers jours. L'un d'eux, Jonathan Gosselin, a raconté avoir vu une forme étrange flotter dans l'eau vendredi après-midi, alors qu'il se trouvait dans le parc avec une vingtaine d'amis. « On a passé la journée écrasés en face [d'où le corps a été retrouvé] et on voyait une bosse. Ça ressemblait à une paire de fesses. On blaguait que c'était quelqu'un qui flottait, mais on ne voyait pas très bien si c'était vraiment quelqu'un. »

Personne du groupe n'a cru bon alerter le SPVM. « Au nombre de policiers qui passent dans le parc chaque jour, on se disait qu'ils l'auraient vu. Mais ils font juste nous écœurer avec nos canettes », a-t-il dit en référence aux constats d'infraction qu'il reçoit à l'occasion.

Une jeune femme qui se baladait avec des amis a aussi raconté avoir vu ce qui ressemblait à un corps, samedi soir vers 21 h. Le groupe a également blagué sur la nature de la forme dans l'étang sans signaler sa découverte.



PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE

Le cadavre d'un homme non identifié repose au parc La Fontaine après avoir été retiré de l'étang central par les pompiers. Plusieurs témoins avaient vu une forme humaine flotter dans l'eau durant la fin de semaine.

Un autre corps repêché

Par ailleurs, un deuxième cadavre a été repêché hier après-midi, cette fois dans les eaux du fleuve Saint-Laurent, près de la pointe sud de l'île des Soeurs. C'est un kayakiste qui a alerté les policiers après avoir aperçu une forme humaine dans l'eau.

Les agents ont trouvé le corps d'un homme qui flottait à quelques mètres de la berge. Une autopsie sera pratiquée sur le cadavre afin d'établir son identité et déterminer la cause du décès.



Jeune Innue battue à mort

Une femme arrêtée

VALÉRIE SIMARD

Une femme de 30 ans a été arrêtée à la suite de l'agression d'Adélus Bellefleur, 17 ans, survenue tôt vendredi matin sur la réserve innue de Betsiamites, sur la Côte-Nord. Elle devrait comparaître aujourd'hui et pourrait faire face à des accusations d'homicide involontaire.

Les deux autres femmes qui avaient été appréhendées ont été relâchées le temps de l'enquête, a indiqué le porte-parole de la Sûreté du Québec, Richard Gagné.

L'agression est survenue au petit matin devant le centre communautaire de Betsiamites où se déroulait une soirée avec DJ à laquelle participait une soixantaine de jeunes. Une altercation se serait produite à l'extérieur de la salle. Selon des témoins, l'adolescente aurait été frappée à coups de bouteilles de bière par au moins deux autres femmes, une information que refuse pour l'instant de confirmer la Sûreté du Québec. « Je suis encore sous le choc, a confié samedi une amie de la victime qui l'avait quittée juste avant que le drame ne se produise. Ces filles ne méritent pas de rentrer dans notre communauté. Elles ont volé la vie d'une amie précieuse et exceptionnelle qui aimait la vie. » Une autopsie sera pratiquée au cours des prochains jours pour déterminer la cause exacte de la mort.

L'événement a causé l'émoi dans cette communauté de 2300 habitants. Deux pages Facebook en mémoire de l'adolescente ont été créées par ses amis. Ceux-ci la décrivent comme une fille généreuse, belle et pleine de vie qui avait toujours le sourire. « Niaut » (au revoir, en innu), murmurent-ils par dizaines sur les babillards des 2 pages.

FRAUDE DANS LE DOMAINE DE L'OR

Carmen International poursuit Revenu Québec

FRANCIS VAILLES

Les dirigeants de Carmen International, que le fisc soupçonne de fraude massive dans le domaine de l'or, affirment que les procédures de Revenu Québec sont illégales. Ils demandent donc au tribunal de lever les saisies de leurs voitures, maisons et comptes de banque effectuées par le fisc.

La requête de Carmen International a été déposée en Cour supérieure, le 23 juin. Il s'agit de la première réaction publique de l'organisation aux perquisitions de Revenu Québec, survenues le 7 juin.

Revenu Québec, rappelons-le, allègue que deux réseaux de vente d'or recyclé ont créé une activité économique artificielle de 1,8 milliard de dollars depuis quatre ans dans le but d'empocher frauduleusement des crédits de TVQ et de TPS estimés à 250 millions.

Le premier réseau serait dirigé par Métaux Kitco et le second, par Carmen International. Cette dernière aurait obtenu indûment 33,2 millions de dollars de crédits de TVQ et de TPS entre 2006 et 2010, selon Revenu Québec. Les deux gouvernements réclament 55 millions à Carmen en incluant les intérêts et les pénalités.

Pour frauder le gouvernement, le réseau jouerait sur la différence entre le fait que les bijoux en or sont des produits taxés, et l'or pur, détaxé. Plusieurs entreprises fabriqueraient de fausses factures pour le réseau.

Revenu Québec a fait saisir tous les éléments d'actif de Carmen et ceux de ses dirigeants Joseph Chesir, Steven Chesir et Joseph Friedman. Plus précisément, des hypothèques légales ont été enregistrées sur leurs voitures et leurs maisons et des saisies ont été effectuées sur leurs comptes de banque, leurs fiducies et leurs entreprises.

Dans sa requête, Carmen demande au tribunal de faire annuler ces 24 saisies, estimant illégales les procédures du fisc. Selon Carmen, les allégations du fisc sont fausses et insuffisantes pour justifier de telles saisies. Les procédures violent les droits et libertés de l'entreprise, selon la requête, qui estime que le fisc juge l'entreprise coupable avant qu'elle n'ait pu présenter une défense adéquate.

Carmen affirme avoir collaboré étroitement avec Revenu Québec dans ses démarches relatives à cette affaire, lui donnant notamment accès à tous ses documents comptables. Jamais l'agence n'a-t-elle dit à l'entreprise qu'elle la soupçonnait d'être l'un des acteurs de la fraude avant les perquisitions, est-il écrit dans la requête.

« Le cycle de production est comme une boucle dans laquelle des quantités considérables d'or circulent continuellement sans jamais atteindre le consommateur », explique un document de Revenu Québec.

Rencontre avec l'ex-ministre Bergman

En 2006, Revenu Québec avait effectué une première série de vérifications concernant les montants de TPS et de TVQ acquittés par l'entreprise. Carmen s'était même vu rembourser des sommes alors retenues par le fisc, indique la requête, rédigée par un avocat de la firme Sweibel Novek.

À l'époque, les dirigeants et avocats de l'entreprise avaient organisé une rencontre avec l'ex-ministre du Revenu, Lawrence Bergman, pour lui faire part des problèmes subis par l'entreprise à la suite des démarches de son organisme.

La deuxième vérification du fisc a débuté en mars 2010 et s'est conclue par les perquisitions du 7 juin dernier.

Selon les documents du fisc déposés en Cour, l'enquête a pris un tournant en décembre dernier lorsque des participants au stratagème ont accepté de témoigner, moyennant une forme de clémence du fisc. Leur identité est soigneusement protégée, car ces sources craignent des « représailles physiques » ou des menaces à leur famille.

Selon Revenu Québec, une centaine de PME ont été recrutées par le réseau. On leur a demandé de fabriquer des bijoux en or avec des défauts. Ces bijoux ont été vendus à Carmen ou à Kitco pour être refondus et réintroduits dans le système.

« Aucun produit fini ne se retrouve sur le marché pour être vendu au détail. Ce cycle de production est comme une boucle dans laquelle des quantités considérables d'or circulent continuellement sans jamais atteindre le consommateur », explique l'un des documents de Revenu Québec.

Cette boucle permet de collecter indûment des crédits de taxes, selon le fisc. « Je coulais de l'or et l'apportais chez Kitco et je revenais avec l'or de Kitco et je recommençais », a dit un dénonciateur à Revenu Québec.

Le réseau a besoin d'un groupe d'entreprises pour fabriquer de fausses factures, selon Revenu Québec. « Je ne faisais que des factures, je n'ai jamais rien vendu », ont dit d'autres dénonciateurs à Revenu Québec, payés en argent comptant pour leur travail.

L'autre entreprise ciblée par le fisc, Métaux Kitco, s'est mise sous la protection de la Loi sur la faillite, après les perquisitions. L'entreprise est gérée par le séquestre RSM Richter. Revenu Québec affirme qu'elle a empoché indûment 222 millions de dollars de TPS et de TVQ en quatre ans, somme que les gouvernements lui réclament.

DÉPART DES ARTISANS DE RUE FRONTENAC

Le nouvel acquéreur brise le silence

CATHERINE HANDFIELD

Au lendemain de la démission en bloc des artisans de Rue Frontenac, le nouvel acquéreur, Marcel Boisvert, dit avoir fait ce qu'il a pu pour redresser le site d'information. Il songe néanmoins à le maintenir ouvert.

« Je veux bien continuer à le garder vivant, mais si plus personne n'en veut, je ne sombrerai sûrement pas dans l'acharnement thérapeutique », a écrit l'homme d'affaires de l'Estrie dans une lettre ouverte, hier.

Vendredi, les collaborateurs de Rue Frontenac ont claqué la porte en invoquant deux raisons : des engagements n'auraient pas été respectés, et une personne liée au nouvel acquéreur leur « interdisait pour des raisons d'intégrité journalistique d'aller plus avant dans la négociation ».

Cette personne, c'est Michel Strecko, un physicien de formation qui se présente comme étant « spécialiste en technologies de l'information ».

Rencontré hier, Michel Strecko a admis d'emblée qu'il croit être la personne mentionnée par les ex-coordonnateurs de Rue Frontenac. Il a souligné qu'une simple recherche sur l'internet permet d'en apprendre sur ses démêlés avec la justice.

En 2002, il a été accusé d'extorsion envers l'homme d'affaires Raymond Henri. La Cour supérieure l'avait acquitté, mais la Cour d'appel a cassé la décision. La Cour suprême a renvoyé la cause au juge de première instance, qui l'a condamné à une amende de 1500$.

La cause portait sur une affaire de reconnaissance de dette et sur l'acquisition de Mobilair, une entreprise de services informatiques. Dans son témoignage, Raymond Henri a dit que Strecko s'était présenté à lui comme étant « le responsable des services informatiques pour un club de motards ayant une réputation sulfureuse », peut-on lire dans le jugement de la Cour d'appel. Michel Strecko, qui qualifie ces allégations de « farfelues », a également été impliqué dans plusieurs causes civiles.

Michel Strecko soutient qu'il s'attendait à ce que les artisans de Rue Frontenac posent des questions sur son passé. Il déplore néanmoins qu'il n'ait pas eu l'occasion de les rencontrer pour se présenter et expliquer son modèle d'affaires.

Entente

Le 15 juin, Marcel Boisvert a signé une entente pour devenir l'actionnaire unique de Rue Frontenac pour la somme symbolique de 100$. La signature de l'entente a permis d'obtenir un délai de 45 jours pour éviter la fermeture de Rue Frontenac, qui est placée sous la protection de la Loi sur la faillite. « Dans les jours qui ont suivi le 17 juin, j'ai participé à un montage financier avec l'aide d'un expert sur ces questions (Michel Strecko) », a écrit Marcel Boisvert dans sa lettre ouverte. Il a notamment présenté un engagement de 200 000$ pour se maintenir à flot pendant l'été.

Jeudi, Marcel Boisvert a rencontré les collaborateurs de Rue Frontenac. Il leur a dit que plusieurs d'entre eux ne seraient embauchés qu'en septembre, faute de liquidité à court terme. Les collaborateurs ont annoncé leur départ le jour même. Le lendemain, ils ont retiré tous leurs articles en ligne sur le site.

« L'acquéreur invoquait toujours le fait que Rue Frontenac était sous la protection de la Loi sur la faillite pour expliquer que les étapes nécessaires au projet n'étaient pas accomplies », a dit hier Jean-François Codère, ex-coordonnateur de Rue Frontenac. M. Codère soutient que Marcel Boisvert a d'abord présenté Michel Strecko comme un investisseur. « Même comme conseiller, ça dépassait ce que nous pouvions accepter », a-t-il dit.

Marcel Boisvert, qui est engagé dans divers projets web, dont le portail d'informations EstriePlus.com, entend maintenant rencontrer le syndic de faillite et ses financiers. « Je verrai alors s'il subsiste des possibilités de relance », a-t-il conclu.

NOYADE DANS LE CANAL DE LACHINE

Du cafouillage dans la gestion des secours ?

EXCLUSIF

CATHERINE HANDFIELD

Le syndicat des pompiers de Montréal remet en cause la gestion des secours lors d'une noyade survenue le 18 juin dans le canal de Lachine. La caserne la plus près des lieux de drame a été appelée à intervenir une heure après l'appel initial, a appris *La Presse*.

À 9h25 du matin, le 18 juin, des passants ont appelé le 911 après avoir entendu un jeune homme crier à l'aide dans le canal de Lachine, dans l'arrondissement Sud-Ouest. Dominic Diotte, 19 ans, est mort noyé. Des plongeurs de la police ont repêché son corps au cours de l'après-midi.

L'événement est survenu à 400 mètres de la caserne 15, à Pointe-Saint-Charles, qui possède justement un bateau pour effectuer des sauvetages nautiques. Or, les pompiers de la caserne 15 ont été répartis à 10h26, soit une heure après l'appel initial.

Le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) a d'abord dépêché des camions d'une autre caserne du Sud-Ouest, qui sont arrivés en quelques minutes. Cependant, il a fallu attendre 12 minutes avant l'arrivée de la première embarcation nautique, venue d'une caserne de LaSalle, à 10 km des lieux du drame.

La direction du SIM estime que l'intervention a été « bien faite ». « Les premières unités sont arrivées à 9h31, soit très rapidement », a dit Michel Legault, chef de division pour le centre de la communication et de la planification opérationnelle. Il estime que 12 minutes est un temps « correct » pour les unités nautiques.

Selon Michel Legault, le SIM n'a pas assigné la caserne la plus proche au début de l'intervention parce qu'elle croyait que l'équipe de l'unité nautique n'était pas disponible. Les pompiers assignés au bateau travaillent aussi sur le camion-pompe, qui était au garage ce matin-là.

L'équipe de répartition a appris par après que l'équipe était disponible. Elle lui a demandé de venir en renfort à 10h26.

Le syndicat s'inquiète

Le président de l'Association des pompiers de Montréal, Perry Bisson, rappelle que d'autres « erreurs de répartition » ont fait la manchette au cours des derniers mois.

Le Bureau du coroner ouvrira une enquête pour éclaircir les circonstances d'un incendie qui a fait deux morts, le 3 mars, à Côte-des-Neiges. Les camions dépêchés sur les lieux ne sont pas venus des casernes les plus proches.

Le 8 avril, les pompiers montréalais n'ont pas été appelés comme premiers répondants lorsqu'une femme s'est jetée à l'eau avec ses deux enfants, près de l'Île-de-la-Visitation. Ils étaient pourtant plus près des lieux du drame que les pompiers de Laval, qui sont intervenus.

Perry Bisson juge que la situation est « inquiétante » pour la population et pour les pompiers. « Claude Trudel (le responsable de la sécurité publique au comité exécutif de la Ville de Montréal) doit s'assurer que des correctifs soient mis en place pour ne plus que ça arrive », a-t-il conclu.

ÉCHANGEZ VOS ANCIENS BIJOUX POUR DE NOUVEAUX SOUVENIRS



En tant que l'un des plus prestigieux bijoutiers et marques de confiance en Amérique du Nord, Birks vous offre un service hors pair pour la vente sécuritaire de vos vieux bijoux.

Nous vous invitons à contacter votre magasin Birks pour prendre un rendez-vous. Notre acheteur de métaux précieux sera sur place de 10h à 17h les dates suivantes :

LE 5 ET 6 JUILLET, 2011
FAIRVIEW POINTE CLAIRE • 514.697.5180

LE 7 ET 8 JUILLET, 2011
PROMENADES ST-BRUNO • 450.461.0011

LE 11 ET 12 JUILLET, 2011
CARREFOUR LAVAL • 450.688.3431

LE 13 ET 14 JUILLET, 2011
LE CENTRE ROCKLAND • 514.341.5426

BIRKS

WWW.BIRKSECHANGEDOR.COM

VACCIN CONTRE LA VARICELLE

Québec songe à une deuxième dose pour les enfants de 5 ans

EXCLUSIF

ARIANE LACOURSIÈRE

L'Institut national de santé publique du Québec envisage d'introduire une deuxième dose de vaccin contre la varicelle pour tous les enfants âgés de 5 ans. L'organisme étudie la pertinence d'imposer cette deuxième dose de vaccin pour prévenir les « varicelles atténuées », qui touchent des dizaines d'enfants chaque année.



PHOTO IVANOH DEMERS, ACRHIVES LA PRESSE

Une deuxième dose de vaccin contre la varicelle réduirait le risque de nouvelle infection moins grave.

Tous les bébés du Québec reçoivent à l'âge d'un an un vaccin rubéole-rougeole-oreillon-varicelle (RRO-VAR). Ce vaccin est remboursé par la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ). « Quand on vaccine pour la varicelle, la protection est très bonne les premières années. Mais on a pu voir que, quand les années passent, des enfants développent parfois des varicelles atténuées », explique le Dr Gaston De Serres, médecin-épidémiologiste à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

La varicelle traditionnelle cause de la fièvre et entraîne une poussée d'environ 250 à 500 boutons chez les personnes infectées. La varicelle atténuée a quant à elle bien moins d'effets. « Les enfants développent environ 25 boutons et ne font pas de fièvre », résume le Dr De Serres. Même si la maladie est moins virulente, les personnes atteintes de varicelle atténuée sont-elles contagieuses? Difficile de le dire. « Il n'y a pas beaucoup d'études qui ont évalué le degré de contagion de la varicelle atténuée. On peut se douter que le degré est moindre. Mais on n'a pas de preuve », dit le Dr De Serres.

Aux États-Unis, tous les enfants de 5 ans reçoivent une deuxième dose de vaccin contre la varicelle. À la clinique du Sanctuaire à Montréal, les pédiatres recommandent de vacciner les enfants contre la varicelle une deuxième fois, pour environ 150 $, vers l'âge de 5 ans. Cette offre est légale. « Une deuxième dose de vaccin contre la varicelle est possible. Mais elle doit être payée par les patients », explique la porte-parole du ministère de la Santé, Nathalie Lévesque.

Pour le Dr De Serres, la varicelle atténuée est un « problème mineur ». « Jamais personne ne mourra d'une varicelle atténuée. On s'interroge présentement sur la pertinence de faire une deuxième vaccination contre la varicelle pour prévenir un problème mineur. Le rapport coût-bénéfice vaut-il la peine? Un comité étudie la pertinence du deuxième vaccin contre la varicelle », explique-t-il.

Avant l'introduction du vaccin contre la varicelle en 2006, la maladie causait environ deux décès par an au Québec, et 400 à 500 hospitalisations. « Le vaccin a permis de diminuer les complications graves. Les bénéfices sont grands. Pour la deuxième dose, c'est moins évident. On doit faire des calculs avant de l'implanter dans le calendrier de vaccination », note le Dr De Serres.

Pédiatre-infectiologue au Centre hospitalier de l'Universié Laval (CHUL), la Dre Roseline Thibault estime qu'introduire une deuxième dose de vaccin contre la varicelle peut être pertinent. Mais tout dépend de l'objectif. Selon elle, si le but est d'avoir le moins de cas de varicelle possible en circulation, la deuxième dose peut être pertinente. Mais si l'objectif est de limiter uniquement les cas sévères, la deuxième dose n'est pas nécessairement de mise. « On pense que la première dose a été efficace pour limiter les cas sévères. Il est encore un peu tôt pour le dire. Les prochaines années nous le diront », dit-elle.

Le blé québécois perd du terrain

Une maladie fait chuter les profits

MARIE ALLARD

Le blé se fait rare chez les agriculteurs du Québec, et on ne parle pas de l'argent dans leurs poches. Plutôt de la culture de blé, dont les superficies ont diminué de 16,7 % cet été dans la province par rapport à l'an dernier, selon les estimations de Statistique Canada.

« Il y a un effritement graduel qui se fait depuis plusieurs années, compte tenu des maladies qui influent sur le blé, a dit à *La Presse* Benoit Legault, directeur général de la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec. Cette année, c'est plus spectaculaire en Montérégie, à cause de la pluie abondante qui a retardé les semis. »

Les agriculteurs québécois ont semé du blé de printemps sur 40 000 hectares cette année, en baisse de 17,5 % par rapport à 2010. Seuls 3700 hectares de blé d'hiver seront ensemencés, un recul de 8,1 %.

« Les trois dernières années ont été très mauvaises dans le blé panifiable (pour faire le pain), il y a du découragement », a indiqué M. Legault. Beaucoup de blé n'a pu être utilisé pour consommation humaine, a-t-il expliqué, « en raison de son contenu en mycotoxines, dues aux maladies comme la fusariose dans les champs ».

La situation est telle que la Boulangerie St-Méthode, dont le chiffre d'affaires frôle les 40 millions, a renoncé à s'approvisionner largement en blé québécois. Seule sa gamme Récolte de St-Méthode en contient. « On aimerait prendre plus de blé québécois, mais il n'est pas disponible », a dit Laurent Samson, directeur du marketing de St-Méthode.

Il y a deux ans, la boulangerie d'Adstock, près de Tùhetford Mines, avait prévu en acheter plusieurs tonnes. « Mais il y a eu un gros problème de fusariose, si bien que la moitié sinon plus de la récolte a dû être rejetée, a indiqué M. Samson. On a laissé tomber le projet, mais on trouve ça dommage. »

Fidèle au Québec

Première Moisson n'emploie, quant à elle, que du blé québécois cultivé sans intrant chimique depuis 2007. « Et on en utilise de plus en plus, a dit Bernard Fiset, vice-président à la production de Première Moisson. Il est de très bonne qualité, nous en sommes très contents. »

Pour s'assurer un apport suffisant, la boulangerie a cofondé la meunerie Les Moulins de Soulanges, spécialisée dans la farine à pain faite avec des grains locaux. « Il y a bien sûr une pression économique sur les producteurs de blé, avec le maïs, le soya et le canola qui se vendent à prix d'or, a reconnu Robert Beauchemin, directeur général des Moulins de Soulanges. Mais nos contrats sont en croissance. »



PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE

Santé Canada autorise l'ajout de vitamine D dans le pain, les croissants et d'autres produits de boulangerie. Un apport supplémentaire de vitamine D a des effets bienfaisants sur la santé, estiment les autorités.

SANTÉ CANADA DONNE LE FEU VERT

Dans une boulangerie près de chez vous : du pain à la vitamine D

MARIE ALLARD

Les croissants de soleil pour déjeuner chantés par Ginette Reno seront bientôt réalité. Santé Canada autorise l'ajout de vitamine D – aussi appelée la vitamine soleil – dans certains produits de boulangerie, a appris *La Presse*.

« Les fabricants peuvent commencer à ajouter de la vitamine D aux pains à la levure et aux produits de boulangerie non normalisés levés à l'aide de levure, comme les croûtes à pizza, les préparations pour pain, les beignets, les croissants et les bagels », a expliqué Leslie Meerburg, porte-parole de Santé Canada. Une autorisation de mise en marché provisoire a été publiée dans la *Gazette du Canada*.

Santé Canada a conclu que cet apport supplémentaire en vitamine D « est sécuritaire » et qu'il « empêcherait ou corrigerait une carence dans la population ou dans des groupes de population précis », a indiqué Mme Meerburg.

Un maximum de 90 unités internationales (UI) de vitamine D par 100 g de produit de boulangerie est autorisé. La surdose est impossible: il faudrait manger près d'un pain tranché pour atteindre les 200 UI par jour actuellement conseillés aux adultes par le ministère fédéral.

Cette recommandation pourrait d'ailleurs être revue à la hausse bientôt. Aux États-Unis, l'Institute of Medicine a indiqué en novembre qu'il fallait tripler l'apport de « vitamine soleil » chez les 2 à 50 ans, pour atteindre 600 UI par jour. La Société canadienne du cancer va plus loin, en recommandant aux adultes de prendre un supplément de 1000 UI de vitamine D par jour, en automne et en hiver, afin de réduire le risque de contracter cette maladie. Santé Canada analyse actuellement ces nouvelles recommandations.

La vitamine D aide l'organisme à utiliser le calcium et le phosphore pour maintenir des os et des dents solides, selon Santé Canada.

La vitamine D aide l'organisme à utiliser le calcium et le phosphore pour maintenir des os et des dents solides, selon Santé Canada. Elle pourrait aussi avoir un lien avec le cancer, les maladies cardiovasculaires, le diabète et les problèmes immunitaires.

Déjà des pains qui fournissent de la vitamine D

C'est le fabricant Lallemand, fournisseur de 40 % de la levure utilisée par les boulangers canadiens, qui a demandé au ministère fédéral d'autoriser l'ajout de vitamine D au pain. « On a développé un produit qui fait lever la pâte et qui est naturellement riche en vitamine D », a expliqué Jacinthe Côté, directrice adjointe des communications de Lallemand. Toutes les levures de la société vendues en Amérique du Nord fournissent « des quantités variables de vitamine D », a-t-elle précisé.

Déjà, la boulangerie St-Méthode commercialise la gamme Campagnolo comme étant « une bonne source de vitamine D ». Deux tranches de ces pains fournissent 15 % de la vitamine D recommandée. « Ce n'est pas une addition de vitamine D à nos ingrédients, c'est dans la levure, a indiqué Laurent Samson, directeur du marketing de la boulangerie de Chaudière-Appalaches. C'est comme si on mettait des oranges dans le pain, on aurait de la vitamine C. C'est un avantage concurrentiel. » Même des pains à hot-dogs et hamburgers sources de vitamine D sont vendus par St-Méthode, dont les ventes ont bondi de 22 % cette année.

LOTO QUÉBEC

Résultats des tirages du : 2011-07-03

lotoquebec.com/video

Lotto Poker : 6 ♣ 8 ♢ 9 ♡ D ♡ D ♢

Banco : 03 04 07 16 20 / 21 27 29 32 44 / 50 51 52 53 55 / 56 57 59 64 69

La Quotidienne : 3 341 / 4 8555

Triplex : 13 17 / 18 33 39

Astro : Jour - Mois - Année - Signe : 16 SEPTEMBRE 98 POISSONS

Extra : 8965739

Résultats des tirages du : 2011-07-02

Lotto 6/49 : 02 16 30 / 41 44 48 — 21 compl.

Québec 49 : 01 15 17 / 19 35 44 — 13 compl.

Prochain gros lot (approx.) : 25 000 000 $

Lotto Poker : 2 ♢ 4 ♢ 7 ♠ 8 ♣ 10 ♢

Banco : 05 07 08 15 18 / 20 22 24 31 38 / 44 45 46 48 54 / 55 58 59 62 68

La Quotidienne : 3 079 / 4 2467

Triplex : 01 03 / 15 21 39

Astro : Jour - Mois - Année - Signe : 25 OCTOBRE 04 CANCER

Extra : 6191639

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

mazda

PROFITEZ DU LONG CONGÉ ! NOS OFFRES EXCEPTIONNELLES SE PROLONGENT

JUSQU'AU 4 JUILLET



MAZDASPEED3 2011

À FOND LES PROMOTIONS !

L'ORIGINAL LE GUIDE DE L'AUTO DEPUIS 1967

POUR UNE 8e ANNÉE CONSÉCUTIVE

LE MEILLEUR ACHAT

SELON LE GUIDE DE L'AUTO^MC 2011

★★★★★

COTE DE SÉCURITÉ LA PLUS ÉLEVÉE DU GOUVERNEMENT LORS D'ESSAIS DE COLLISION FRONTALE♦

MAZDA3 2011

Louez à partir de

199 $* /mois

0 $ Comptant

Location sur 48 mois. Transport et préparation inclus.

LOUEZ UNE MAZDA3 2011 ET NOUS PAIERONS VOS MENSUALITÉS JUSQU'À L'AUTOMNE†



Modèle GT illustré

OU

0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT SUR TOUS LES MODÈLES 2011▼.

PROMESSE DE LIVRAISON Mazda

Nous promettons que chaque Mazda neuve est prête à répondre à tous vos besoins de conduite, en commençant par une inspection complète, un réservoir d'essence plein, des protège-moquettes avant et arrière ajustés ainsi que notre Assistance routière 24 heures, tout ça sans frais administratifs. Obtenez les détails complets sur le site mazda.ca/promesse.

mazda PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS

*L'offre de location s'applique à une Mazda3 GX (D4XS51AA00) 2011 neuve. Les mensualités sont de 199 $ pour 48 mois, et l'obligation totale du contrat de location s'élève à 9 552 $. Les versements de location comprennent les frais de transport et de préparation de 1 495 $. Limite de 20 000 km par an. Frais de 8 ¢ le km excédentaire. Possibilité de contrat de location avec une limite de 24 000 km par an. Offre de location réservée aux clients au détail. Il se peut que tous les modèles ne soient pas offerts en location. Les offres de location peuvent varier selon la région. Consultez mazda.ca ou un concessionnaire pour connaître les véhicules offerts en location. †L'offre des trois premiers paiements est valable durant l'événement « l'Été à nos frais ! » pour les Mazda3 2011 neuves en stock. Mazda Canada Inc. effectuera les trois premiers versements de location mensuels, y compris les taxes (jusqu'à un maximum de 1 000 $ pour 3 mois). Aucun remboursement si le total des versements est inférieur à 1 000 $. Les taxes et l'acompte ne sont pas inclus et pourraient être exigés au moment de l'achat. ♦La Mazda3 2011 a été testée avec des coussins gonflables avant standard (SAB). La classification attribuée par le gouvernement fait partie du Programme d'évaluation des véhicules neufs (www.safercar.gov) de l'administration de la sécurité du trafic autoroutier (National Highway Traffic Safety Administration, ou NHTSA). ▼Le taux annuel de financement à l'achat de 0 % jusqu'à 60 mois est disponible sur les Mazda3 2011 neuves. Selon une entente type pour une Mazda3 GX 2011 (D4XS51AA00) au prix de 17 790 $ avec un financement de 15 000 $ avec un comptant initial de 2 790 $ à un taux de 0 % par an, les frais de financement étalés sur 60 mois sont de 0 $, les mensualités sont de 250 $ et le coût de l'emprunt totalise 15 000 $. Les frais de transport et de préparation sont inclus. Le financement à l'achat est offert par la Banque Scotia, sur approbation du crédit pour les clients éligibles seulement. Ces offres sont valides entre le 2 juin et le 4 juillet 2011, selon la disponibilité des stocks. Il se peut que le concessionnaire ait à passer une commande. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Taxes, assurances, immatriculation et tous les frais et taxes au profit de l'environnement en sus. Les prix sont sujets à changement sans préavis. Visitez le mazda.ca ou voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

ET VOUS, À QUOI CARBUREZ-VOUS ?

FAITES L'ESSAI D'UNE MAZDA DÈS AUJOURD'HUI OU CONSULTEZ LE MAZDA.CA POUR TOUS LES DÉTAILS.

VROUM-VROUM.

AFFAIRE DSK



PHOTO LUCAS JACKSON, REUTERS

Le procureur de New York, Cyrus Vance.

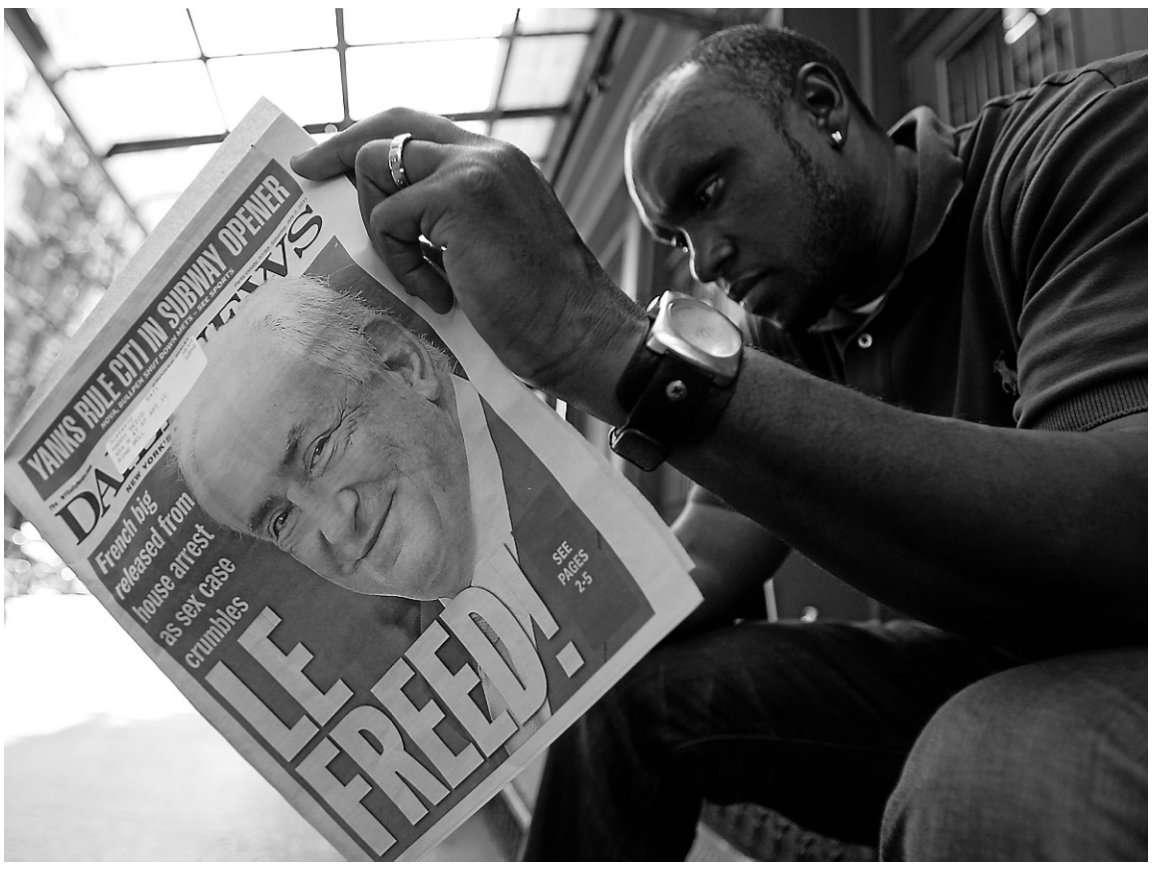


PHOTO JESSICA RINALDI, AGENCE FRANCE-PRESSE

« DSK libéré ! » La une du *Daily News* de samedi illustre bien la volte-face de la presse populaire.

Un procureur dans la tourmente

La gestion du dossier Strauss-Kahn par la justice new-yorkaise soulève des questions



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — **Diffusé le 20 juin sur la chaîne HBO, *Sex Crime Unit*, un documentaire signé Lisa Jackson, ne pouvait si bien tomber. Tourné en 2009 et 2010, le film jette un regard inédit sur le bureau d'enquête des crimes sexuels du procureur de Manhattan, dont la patronne, Lisa Friel, a démissionné la veille de la libération sur parole de Dominique Strauss-Kahn.**

Après avoir suivi le travail de Friel et des membres de son unité, dont Artie McConnell, le procureur adjoint chargé initialement du dossier DSK, le téléspectateur peut encore mieux comprendre la complexité des affaires de violence sexuelle. Les procureurs ne doivent pas seulement réunir les preuves susceptibles de convaincre un jury « au-delà de tout doute raisonnable » – une tâche compliquée par les préjugés culturels –, mais également défendre la crédibilité de la plaignante.

Le documentaire montre bien la joie intense des membres de la Sex Crime Unit lorsqu'ils réussissent à obtenir un verdict de culpabilité. Et il permet aujourd'hui aux téléspectateurs qui l'ont vu d'imaginer facilement leur désarroi quant au possible effondrement des accusations contre l'ex-patron du FMI.

Aucune raison officielle n'a été donnée pour expliquer la démission de Friel. Le *New York Times* a cependant souligné dans son numéro d'hier la décision étonnante du procureur de New York, Cyrus Vance, de confier les rênes du dossier DSK à deux procureurs adjoints travaillant à l'extérieur de la Sex Crime Unit.

Divisions

La veille, un autre quotidien de New York, le *Daily News*, avait de son côté affirmé que l'ex-patronne de la Sex Crime Unit s'était vigoureusement opposée à la volonté du bras droit de Vance, Dan Alonso, de procéder rapidement à l'inculpation de DSK.

Si tel était le cas, Lisa Friel ne serait pas la seule personne à New York à remettre en question la gestion de l'affaire DSK par Vance et Alonso.

« Ce sont des accusations extrêmement sérieuses », avait déclaré Cyrus Vance après l'inculpation de DSK sous sept chefs d'accusation, dont agression sexuelle et tentative de viol.

Le *New York Times* a souligné hier la décision étonnante du procureur de New York, Cyrus Vance, de confier les rênes du dossier DSK à deux procureurs adjoints travaillant à l'extérieur de la Sex Crime Unit.

Le procureur avait alors évoqué les preuves médico-légales et autres réunies par la police de New York et son bureau, preuves qui avaient convaincu un grand jury composé de 23 personnes d'inculper l'ancien ministre français de l'Économie et des Finances.

Aujourd'hui, ces preuves, quelles qu'elles soient, ne semblent plus peser bien lourd face aux révélations des derniers jours mettant en cause la crédibilité de la plaignante. Emboîtant le pas des procureurs, le *New York Post* a évoqué hier et avant-hier la possibilité que la femme de chambre ait monnayé des services sexuels auprès de certains clients du Sofitel de New York.

Citant des sources anonymes proches des enquêteurs de la défense, le *Post* a également laissé entendre que la femme de chambre avait porté ses accusations contre l'ex-patron du FMI après que celui-ci eut refusé de la payer pour la fellation qu'il venait de recevoir.

Revers successifs

L'abandon par Cyrus Vance des charges contre DSK s'ajouterait à une série de revers encaissés par le procureur de Manhattan, qui a succédé il y a 18 mois au légendaire Robert Morgenthau.

Cyrus et ses adjoints ont récemment perdu le procès hautement médiatisé qu'ils avaient intenté contre deux policiers de New York accusés d'avoir tenté de violer une jeune femme. Ils ont également subi l'échec en tentant de convaincre un grand jury d'inculper deux hommes accusés d'avoir planifié des attentats contre des synagogues de New York. Et ils ont fait chou blanc en tentant de décrocher un verdict de culpabilité contre les superviseurs d'un chantier de construction où des pompiers avaient perdu la vie en tentant d'éteindre un incendie.

C'est en faisant allusion à ces revers que l'avocat de la femme de chambre a expliqué les agissements du procureur de New York la semaine dernière.

« Nous croyons qu'il a peur de perdre un autre dossier important », a déclaré Kenneth Thompson devant la presse.

Cyrus Vance s'est plus tard défendu en affirmant que son bureau avait fourni à la défense les informations sur leurs « soucis » concernant la crédibilité de la plaignante « comme légalement, éthiquement, nous le devons le faire ».

« Digne de Hollywood »

La France entre stupéfaction et examen de conscience

AGENCE FRANCE-PRESSE

PARIS — Les Français à nouveau ne parlent plus que de ça : un mois et demi après avoir sombré dans la sidération après l'arrestation de Dominique Strauss-Kahn, ils oscillent entre stupéfaction, doutes, questionnement et examen de conscience après sa libération sur parole.

Ils avaient en tête les photos de l'ancien patron français du FMI menotté et mal rasé. Ils l'ont découvert libre, visage radieux et cravate bleue.

« Je vais de sidération en sidération. Seul un scénariste d'Hollywood aurait pu imaginer un tel scénario », a réagi le centriste François Bayrou.

Depuis qu'est envisagée la possibilité de l'abandon des accusations, la France vit un nouveau séisme politico-médiatique. Un retour sur la scène politique de DSK n'est plus exclu : la moitié des Français (49 %) se disent favorables à une telle éventualité, selon une enquête Harris Interactive.

« Cela va complètement dans l'autre sens. L'idée d'aller vers un non-lieu paraît incroyable », commente Sabine de Marigny, styliste de 44 ans, au sujet du coup de théâtre judiciaire de vendredi.

Terriblement choqués à l'époque d'avoir vu la justice américaine laisser les caméras entrer en salle d'audience filmer le destin de l'homme brisé, les Français semblent tout aussi surpris de la voir capable de faire marche arrière.

« Ce qui est étonnant, c'est l'honnêteté du procureur Cyrus Vance qui au début était agressif et aujourd'hui reconnaît qu'il a des doutes », lance François Decodts, chômeur de 36 ans.

La théorie du complot, à laquelle près de 60 % des Français adhéraient dans les jours qui ont suivi l'arrestation de DSK, revient à nouveau dans les conversations en public ou en privé. « Crapuleux ou politique ? » se demande-t-on.

« Je n'étais pas parmi les complotistes mais là, je ne sais plus. Ça ne m'arrive pas souvent, mais là, je l'avoue, je ne sais plus », a reconnu François Bayrou.

Justice et médias montrés du doigt

Du coup, est arrivé le temps de l'examen de conscience, après l'étalage des secrets de la vie sexuelle de l'ancien patron du FMI et l'« emballement » médiatique.

« Dominique Strauss-Kahn n'est pas encore blanchi que s'ouvrent (…) de nombreux procès en pointant du doigt les multiples coupables. Coupable, d'abord, la justice américaine, parce que brutale dans son fonctionnement qui sacralise la parole des victimes. Coupable, le système médiatique qui, chez nous comme aux États-Unis, a déversé en boucle les images humiliantes de DSK. Coupable enfin, l'opinion qui, tout en dénonçant le lynchage médiatique, s'est repue du feuilleton », écrit le quotidien régional *La République du Centre*.

Et déjà la question est posée : s'il est blanchi, Dominique Strauss-Kahn se présentera-t-il à la primaire que viennent de lancer les socialistes pour désigner leur candidat à la présidentielle de 2012 ? « S'il se présentait, tu voterais pour lui ? » se demande-t-on entre amis ou en famille.

Hors jeu ?

Mais pour une grande partie de la presse, l'homme est hors jeu. « Cette affaire lui a forgé une image de richissime bourgeois machiste, qui ne peut que le couper d'une partie de l'électorat populaire de la gauche et ne lui permet plus de mordre dans l'électorat centriste et féminin », analyse le quotidien régional *l'Alsace*.

Au travers de cette histoire aura au moins été ouvert le débat sur le machisme politique en France, notent certains. Dans la foulée, un ministre a été accusé de viols, entraînant sa démission et son inculpation. « Cette affaire a délié les langues des femmes, j'espère que ce ne sera pas un feu de paille », dit Marguerite, directrice de marketing de 37 ans.



PHOTO JESSICA RINALDI, AGENCE FRANCE-PRESSE

Dominique Strauss-Kahn et sa femme Anne Sinclair à la sortie de leur appartement new-yorkais, samedi.

LE RETOUR DE DSK AU PS ?

Dominique Strauss-Kahn, le retour ? Passée la première onde de choc après la libération sur parole de l'ex-patron du FMI, les socialistes se préparent aux différents scénarios qui, s'il est blanchi des accusations d'agression sexuelle, vont à nouveau perturber la donne présidentielle. Deux nouveaux scénarios sont souvent évoqués : Strauss-Kahn présente sa candidature à l'investiture socialiste pour la présidentielle ou bien il apporte son soutien à l'un des candidats. Si, lavé de tout soupçon, DSK décide de se lancer, il doit pouvoir se présenter à la primaire socialiste avant la date de clôture du dépôt des candidatures prévue le 13 juillet – avec un vote des sympathisants de gauche fixé aux 9 et 16 octobre. Alors que la prochaine audience au tribunal de New York doit avoir lieu le 18 juillet, deux candidats ont annoncé qu'ils n'étaient pas contre un report du calendrier pour le dépôt des candidatures.

— Agence France-Presse

La revanche de Thaksin

La sœur du premier ministre en exil remporte les élections en Thaïlande

D'APRÈS AP ET AFP

BANGKOK — Cinq ans après avoir été renversé par l'armée, l'ancien premier ministre thaïlandais Thaksin Shinawatra tient sa revanche. Son parti, le Pheu Thaï, a nettement remporté les législatives d'hier, et sa sœur Yingluck Shinawatra, son «clone», devrait devenir la première femme à diriger ce pays du Sud-Est asiatique.

Le Pheu Thaï (Parti pour les Thaïs) de Thaksin Shinawatra a obtenu une large majorité, avec 265 sièges sur les 500 de la chambre basse du Parlement, selon les résultats préliminaires communiqués par la Commission électorale. Le Parti démocrate du premier ministre sortant n'a récolté que 159 sièges. La participation a été aussi importante que lors du dernier scrutin de 2007, avec près de 75 %.

Fait notable, l'armée thaïlandaise a accepté la victoire de l'opposition et n'entend pas y faire obstruction, a indiqué ce matin à l'AFP le ministre de la Défense sortant, après s'être entretenu avec les dirigeants militaires du pays.

Hier soir, l'actuel chef du gouvernement Abhisit Vejjajiva a reconnu la défaite de son parti. Livide, il a expliqué qu'il continuerait de lutter contre une amnistie pour Thaksin Shinawatra. Mais «à partir de maintenant, je veux voir la réconciliation dans la société», a-t-il assuré.



PHOTO NICOLAS ASFOURI, AGENCE FRANCE-PRESSE

À 44 ans, Yingluck Shinawatra n'a jamais occupé de fonctions électives.

Abhisit Vejjajiva, qui soutenait en campagne que voter pour Yingluck Shinawatra équivalait à voter pour le «chaos», soupçonne la sœur de l'ancien premier ministre de préparer son retour à la faveur d'un projet d'amnistie des crimes politiques perpétrés après le coup d'État.

Devant la foule de ses partisans au siège de son parti à Bangkok, Yingluck Shinawatra s'est pour sa part réjouie d'une «victoire du peuple». À 44 ans, la photogénique sœur de l'ancien premier ministre en exil, qui a fait ses études aux États-Unis, n'a jamais occupé de fonctions électives.

Pas de retour hâtif

Son frère, qui l'appelle lui-même son «clone», s'était hier félicité des premiers résultats du scrutin, un «pas en avant». «Les gens sont fatigués de cet immobilisme», a-t-il expliqué dans un entretien à la chaîne thaïlandaise PBS, de Dubaï, où il vit en exil pour échapper à une peine de deux ans de prison pour corruption, une condamnation politique selon lui.

«Ils veulent voir un changement de façon pacifique», a ajouté Thaksin Shinawatra, assurant ne pas se trouver dans un esprit de vengeance et être prêt «à tout pardonner». Le milliardaire, qui avait promis de revenir en Thaïlande d'ici la fin de l'année, a déclaré hier qu'il ne voulait «pas revenir pour créer des problèmes». «Si c'est le cas, je n'ai pas besoin de revenir maintenant», a-t-il expliqué.

Quelque 47 millions d'électeurs avaient été appelés aux urnes pour ces législatives censées ramener la stabilité dans un pays en crise politique depuis cinq ans. Pas moins de 170 000 policiers déployés dans tout le pays ont assuré la sécurité dans les bureaux de vote.

Le scrutin s'est résumé essentiellement à un duel entre le parti Pheu Thaï, piloté à distance par Thaksin, et le Parti démocrate au pouvoir. Troisième mouture du parti Thaï Rak Thaï de Thaksin, Pheu Thaï défend traditionnellement les populations rurales du pays, notamment du nord, tandis que le Parti démocrate rassemble les élites urbaines et la classe moyenne, notamment à Bangkok et dans le sud.

Il y a un an, le chaos

Après le coup d'État militaire de 2006, le parti regroupant les partisans de Thaksin avait facilement remporté les élections de décembre 2007, destinées à restaurer la démocratie. Les anti-Thaksin, les «chemises jaunes», couleur de la royauté, avaient lancé de grandes manifestations, des milliers d'entre eux s'emparant des bureaux du chef du gouvernement Samak Sundaravej en août 2008. Ce dernier avait finalement été obligé de quitter le pouvoir, la justice le jugeant coupable de conflit d'intérêts.

Son successeur Somchaï Wongsawat, également perçu comme un homme de paille de Thaksin, avait lui aussi été contraint de quitter le pouvoir après une décision controversée de la justice, qui avait dissout son parti pour fraudes électorales. Une succession d'événements qui avait permis l'arrivée au pouvoir à la fin 2008 d'Abhisit Vejjajiva, soutenu par l'armée.

Mais la crise a culminé l'an dernier avec les manifestations massives des «chemises rouges», regroupant notamment des partisans de Thaksin Shinawatra, retranchés dans un camp fortifié à Bangkok. Le mouvement, réprimé par l'armée, s'est soldé par 91 morts et 1800 blessés, semant le chaos dans la capitale.

FLOTTILLE POUR GAZA

Les militants veulent lever l'ancre aujourd'hui

JANIE GOSSELIN

JÉRUSALEM — Les bateaux de la flottille toujours à quai en Grèce tenteront de mettre le cap sur la bande de Gaza aujourd'hui, ont annoncé les organisateurs hier. Et ce, même si l'interdiction grecque de quitter le port en direction de la bande de Gaza n'était toujours pas levée.

«Nous sommes confiants de prendre la mer dans les 36 heures qui viennent», a répété en début de soirée le porte-parole du bateau canadien, Stéphan Corriveau, refusant de confirmer si les militants avaient l'intention de défier les autorités grecques.

Vendredi, le gouvernement a publié un avis interdisant à tout bateau d'appareiller les ports du pays à destination de Gaza.

«Un parlementaire grec est venu nous rencontrer et va soulever la question au Parlement, a souligné M. Corriveau dans une entrevue téléphonique. Il y a beaucoup de pressions sur le Parlement grec. Il y a eu des manifestations partout dans le monde. Nous avons confiance de pouvoir partir lundi (aujourd'hui).»

Entre-temps, Athènes a tenté d'apaiser les militants en leur offrant d'acheminer lui-même cette aide «par les canaux existants», comme l'a demandé l'ONU, a souligné hier dans un communiqué le ministère grec des Affaires étrangères.

Le bateau américain avait levé l'ancre vendredi, malgré la publication de l'avis. Il avait été intercepté peu après son départ par la garde côtière et est toujours gardé par les autorités. Son capitaine a été arrêté samedi. Il restera détenu jusqu'à son audience, prévue demain. Les passagers du Audacity of Hope ne perdent toutefois pas espoir de pouvoir se joindre à la flottille.

«Nous allons continuer à manifester contre le blocus dans la bande de Gaza, a dit Robert Naiman, l'un des porte-parole du bateau américain, joint au téléphone. Nous allons continuer à essayer de partir. Nous n'abandonnons pas.»

En tout, 10 bateaux devaient mettre le cap sur la bande de Gaza pour contester le blocus naval. Deux navires français sont déjà en mer. Un bateau irlandais, qui mouillait dans un port turc, a dû se retirer de la flottille après avoir constaté des dommages à son hélice mercredi. Les militants ont accusé Israël d'être derrière un «sabotage».

Hier, le porte-parole des Affaires étrangères de la Turquie a démenti ces allégations. Il a affirmé que les autorités avaient déterminé que le navire n'avait pas été vandalisé.

Fly-In

Pendant que les quelque 300 militants tentent de prendre la mer pour la bande de Gaza, un autre groupe se prépare à prendre l'avion pour aller en Cisjordanie.

Vendredi prochain, près de 600 militants propalestiniens devraient arriver à l'aéroport de Tel-Aviv pour un «fly-in», selon les organisateurs.

«Nous avons reçu l'appel d'une quinzaine d'associations, surtout palestiniennes, qui nous ont dit: "la flottille, c'est bien, mais pendant que les projecteurs sont braqués du côté de Gaza, le gouvernement israélien met les bouchées doubles en Cisjordanie"», a dit Olivia Zémor, présidente de l'Association EuroPalestine, en France. – Avec l'AFP



PHOTO PETROS KARADJIAS, ASSOCIATED PRESS

Des militants de la flottille humanitaire ont manifesté hier à Athènes contre l'interdiction de lever l'ancre à destination de Gaza.



PHOTO MATT DUNHAM, AGENCE FRANCE-PRESSE

Au cours de cette réception estivale dans les jardins du palais de Buckingham, mercredi dernier, la reine Élisabeth s'est avancée entre des hallebardiers pour rencontrer des invités choisis par le fonctionnaire en chef de la cour.

Un thé avec la reine

Pour le commun des Britanniques, c'est le couronnement d'une vie: une invitation à l'une des trois garden-parties annuelles de la reine Élisabeth. Notre journaliste a eu ce privilège mercredi dernier. Visite guidée dans les jardins de Sa Majesté.

MALI ILSE PAQUIN
COLLABORATION SPÉCIALE

LONDRES — «Excusez-moi, êtes-vous des amis de la reine?» Des touristes étaient curieux de savoir pourquoi des hommes et des femmes parés de leurs plus beaux habits patientaient devant les grilles du palais de Buckingham, mercredi dernier. Après tout, les 19 salles d'État du château, qui compte 775 pièces, ne s'ouvrent au grand public qu'à la fin du mois de juillet.

C'est que la reine avait invité environ 8000 personnes à la première réception de l'été dans les jardins du palais. Quelques nobles, certes, mais surtout des roturiers recommandés par des organismes de charité, des forces militaires, des agences gouvernementales et des corps de métier, comme ce fut le cas pour notre correspondante, membre de la Foreign Press Association.

Les yeux écarquillés et le sourire aux lèvres, les invités entrent par un passage sous le balcon où Catherine Middleton et le prince William se sont embrassés le 29 avril dernier.

Ils sont rapidement guidés à travers quelques salles somptueuses sous le nez des hallebardiers, qui ne peuvent s'empêcher de dévisager les femmes coiffées de chapeaux multicolores et les hommes en queue de pie.

Une fois sur la terrasse arrière, le spectacle est à couper le souffle: la pelouse d'un vert éclatant est tachetée de robes de couleurs vives. Une partie de la foule disparaît sous un long chapiteau où seront servis 20 000 sandwichs – notamment au concombre, un classique anglais –, 20 000 petits gâteaux et 27 000 tasses de thé au cours de l'après-midi.

Entrée de la reine

Au bout du terrain, des canards glissent sur un petit lac bordé d'arbres. Les jardins comptent 350 sortes de fleurs sur une superficie de 160 000 m². Un havre de paix en plein cœur de Londres.

Mais tous les yeux sont tournés vers le palais. Il est presque 16 h. La reine et son mari, le prince Philip, arriveront d'une minute à l'autre. «Ah, les voilà!» s'exclame une femme alors que l'orchestre entame l'hymne national.

La reine, toute menue dans un ensemble mauve, s'avance entre des hallebardiers pour rencontrer des invités choisis par le Lord chambellan – le fonctionnaire en chef de la cour.

Sara Dimasi, vêtue d'un tailleur crème, rayonnait après son entretien avec la souveraine. «Nous avons discuté du temps qu'il fait, de l'économie et de l'horaire chargé de William et Kate depuis leur mariage, a dit l'avocate du magasin Harrods. Elle a vraiment l'esprit vif.»

Policiers aux abois

Signe de la popularité des réceptions de la reine, un policier en civil a abordé l'auteure de ces lignes pour vérifier sa carte de presse. «Des gens se font parfois passer pour journalistes», a-t-il expliqué.

Aucune brigade du code vestimentaire n'a importuné Naina Acharya, qui, vêtue d'un sari, ne portait pas de chapeau. «C'est mon costume national, j'en suis fière», a dit Mme Acharya, dont le mari, employé au cabinet des ministres, avait obtenu une invitation pour son 25e anniversaire de mariage.

Sur le coup de 18 h, les femmes remettent leurs pieds endoloris dans leurs talons hauts et les convives prennent en vitesse leurs dernières photos, sachant qu'ils ne remettront plus jamais les pieds dans ce décor de rêve. Les sujets de Sa Majesté ne sont invités qu'une fois à ces réceptions.

SÉRIE D'ÉTÉ

BRAVER LE TEMPS



Cheap Thrills aujourd'hui : pareil à hier. PHOTOS IVANOH DEMERS, LA PRESSE

40 ans de sensations fortes (pour pas cher…)

L'hiver dernier, quand le public a appris que la Rôtisserie Laurier allait fermer ses portes pour se transformer, les files d'attente y sont revenues. Comme si l'annonce de la disparition d'une « institution » de la métropole, telle qu'on la connaissait, avait ravivé les liens affectifs avec le vieux commerce. Montréal compte de nombreux classiques de ce genre auxquels nous sommes attachés, qui protègent et entretiennent nos souvenirs tout en ancrant la mémoire de la ville. Marie-Claude Lortie et Jean-Christophe Laurence en ont choisi quelques-uns et nous les présenteront chaque semaine durant l'été. Aujourd'hui : Cheap Thrills, premier magasin de disques d'occasion à Montréal.



Janet Dawidowicz en 1971, année de la fondation de Cheap Thrills. PHOTO FOURNIE PAR CHEAP THRILLS



JEAN-CHRISTOPHE LAURENCE

« On n'a pas de carte professionnelle. On n'a pas d'archives. Quand je vois la manière dont on travaille, je suis surpris qu'on ait duré 40 ans ! »

Planté derrière sa caisse enregistreuse, Guy Lavoie contemple son petit local de la rue Metcalfe. Les lieux n'ont pratiquement pas changé depuis 1984. Et ils ne sont pas très différents du commerce d'origine, fondé en 1971 rue Bishop. Fidèle à sa réputation, Cheap Thrills ressemble encore et toujours à un bric-à-brac de livres et de disques d'occasion, au travers duquel se seraient glissés des CD et 33-tours neufs.

Personne n'aurait parié sur la longévité de cet établissement montréalais – encore moins sa fondatrice, Janet Dawidowicz, qui avait 21 ans à l'époque. Mais Cheap Thrills a traversé toutes les modes et peut se vanter aujourd'hui d'être le plus vieux magasin de disques d'occasion à Montréal.

« L'idée m'est venue quand j'étudiais en Californie, raconte Janet, Américaine de naissance désormais établie à Toronto. Il y avait un magasin de disques d'occasion, non loin du campus de Berkeley, qui s'appelait Moe's. Quand j'ai épousé un Québécois et que je me suis installée à Montréal, je me suis dit que ce serait intéressant de faire la même chose. On ne connaissait pas vraiment ça, ici. »

Janet a d'abord trouvé le nom : Cheap Thrills, comme dans la chanson de Frank Zappa, comme dans l'album de Janis Joplin. Un nom parfait pour l'époque hippie. Un nom qui disait exactement ce qu'il voulait dire : « sensations fortes pour pas cher ». Puis elle a fait de la pub dans les journaux pendant deux mois avant d'ouvrir officiellement, à l'automne 1971.

Plus d'acheteurs que de vendeurs

Au début, l'approvisionnement n'a pas été facile. Le concept du disque d'occasion était encore à assimiler. Les acheteurs étaient plus nombreux que les vendeurs. Gérant du magasin depuis 30 ans mais client depuis le début, Guy Lavoie s'en souvient d'ailleurs très bien. « La première fois que je suis entré dans le magasin, il n'y avait rien. Rien d'autre que Janet assise à une table, qui attendait qu'on lui apporte des disques. »

Mais Cheap Thrills a fini par trouver son rythme et par s'imposer dans le paysage montréalais, surtout chez les anglophones, qui ont toujours constitué la majeure partie de sa clientèle. En 1984, la petite boutique de la rue Bishop a même ouvert une succursale rue Metcalfe, les deux magasins fonctionnant en parallèle jusqu'à la fermeture du Cheap Thrills original, en 2000.

Petit à petit, Cheap Thrills s'est aussi mis à vendre du neuf, en se spécialisant dans la musique marginale et indépendante. Encore aujourd'hui, sa marchandise est plus underground que commerciale : comprendre que vous ne trouverez ici ni le nouveau U2, ni le dernier Lady Gaga, ni les grands succès des Black Eyed Peas. En revanche, si vous cherchez du western des années 30, le premier album de John Zorn, un disque rare de l'Incredible String Band, du rock psychédélique cambodgien ou la seule compilation existante du vieux bluesman Charles Patterson, vous êtes au bon endroit.

« On n'a pas du neuf pour être dans le wagon de Pink Floyd, mais pour avoir des choses qu'on ne trouve pas ailleurs, confirme Guy Lavoie. La clientèle qui cherche des tubes n'a aucune raison de venir nous voir. D'ailleurs, on ne pourrait pas faire concurrence aux grandes chaînes, qui achètent en quantité. »

Ce créneau unique a valu à Cheap Thrills de devenir un point de rencontre des mélomanes montréalais, mais aussi des musiciens locaux en quête d'inspiration. Certains ont même donné une représentation dans la boutique – qu'on pense à Martha Wainwright, au groupe rock Déjà Voodoo, aux DJ A Track et Kid Koala ou au saxophoniste Jean Derome, qui avait improvisé au son de la caisse enregistreuse.

Survivre aux mp3

Ceci expliquant peut-être cela, Cheap Thrills semble avoir été relativement épargné par la crise qui sévit actuellement dans le monde du disque. Avec la folie du téléchargement, les gens achètent et revendent moins. Mais la clientèle de Cheap Thrills, elle, se situe à un autre niveau. « Ce sont de vrais mordus, explique M. Lavoie. S'ils téléchargent, ils vont quand même acheter le disque parce que, pour eux, un album, ce n'est pas seulement de la musique. C'est une pochette, des chansons placées dans un ordre réfléchi, un artiste qui a pensé à son affaire. »

Cela dit, tout n'est pas rose au pays des « sensations fortes ». Après les années de vaches maigres qui se sont soldées par la fermeture de son premier magasin, Cheap Thrills doit toujours se serrer la ceinture et arrondir ses fins de mois en vendant des billets de spectacle. « On ne fait pas beaucoup d'argent, c'est évident, admet Guy Lavoie. On n'a jamais rénové. L'enseigne, dehors, est tombée, et on ne l'a jamais remise. On ne s'annonce pas non plus, ça n'a jamais vraiment fonctionné. Alors, si on veut nous trouver, il faut être certain de savoir où on va. »

Malgré tout, le mythe Cheap Thrills reste intact. La Casa del Popolo vient de lui consacrer une exposition, et sa clientèle continue de se renouveler au gré des générations. Sa réputation a même dépassé les frontières de Montréal, et il n'est pas rare d'y voir débarquer des vedettes de passage. Les Beastie Boys y ont notamment fait leurs emplettes, tout comme l'actrice Catherine Deneuve.

Ah bon ? Et qu'est-ce que la grande dame du cinéma français avait acheté ? Guy Lavoie esquisse un sourire : « Un livre de *Peanuts* ! »

Cheap Thrills
2044, rue Metcalfe
514-844-8988

DÉMÉNAGEMENTS

Moins de familles à la rue

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Au moins 55 familles se retrouvent à la rue à la suite de la traditionnelle journée des déménagements du 1er juillet, soit nettement moins que par le passé, constate le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). Le groupe y voit la conséquence directe des efforts gouvernementaux dans la construction de logements sociaux ces dernières années, mais s'inquiète de voir la cadence ralentir.

Les données du FRAPRU, colligées auprès des villes, indiquent que 55 ménages n'ont pas réussi à se trouver un appartement au 1er juillet. L'an dernier, le groupe en rapportait plutôt 140 à cette date où les Québécois déménagent en grand nombre. « La différence est assez marquée », constate François Saillant, porte-parole du groupe. « Les gouvernements ont accepté d'augmenter le nombre de logements sociaux financés. D'année en année, ça apporte une diminution du nombre de ménages qui se retrouvent sans logis. »

À Montréal, 17 ménages n'auraient pas encore trouvé où se loger, 16 à Rouyn-Noranda, 8 à Gatineau, 6 à Val-d'Or et 5 à Québec.

Le taux d'inoccupation des logements est en hausse à travers la province, selon les données de la Société canadienne d'hypothèques et de logement diffusées plus tôt en juin. Il s'établit ainsi à 2,5 % dans la région de Montréal. Dans la capitale, qui a le plus faible taux de tout le Québec depuis plusieurs années, il s'établit désormais à 1,0 %, contre 0,4 % l'an dernier.

Malgré l'accalmie, le FRAPRU s'inquiète maintenant de voir les gouvernements diminuer le financement de la construction de nouvelles unités de logement social. Le groupe note de nouveaux signes d'inquiétude, dont l'achalandage élevé des centres d'hébergement pour sans-abri.

L'Association des propriétaires du Québec n'accepte pas les arguments du FRAPRU en faveur du logement social. Reconnaissant que plusieurs ménages se trouvent encore sans toit au lendemain du 1er juillet, le groupe préfère voir le gouvernement accorder des suppléments au loyer. « Plutôt que d'investir dans la pierre et d'enclaver la clientèle plus démunie, sans parler de ghetto, on est pour une plus grande mixité sociale », indique Martin Messier, président de l'organisation.

LA PRESSE
André Desmarais › Président du conseil d'administration
Guy Crevier › Président et éditeur
Éric Trottier › Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Mario Girard › Directeur de l'information **André Pratte** › Éditorialiste en chef

FORUM

ÉDITORIAUX

Vente de feu



ANDRÉ PRATTE
apratte@lapresse.ca

Le gouvernement canadien a annoncé la semaine dernière la vente de la division commerciale d'Énergie atomique du Canada (EACL) à une nouvelle filiale du groupe SNC-Lavalin, CANDU Energy. Prix de vente: 15 millions. Une bouchée de pain. Malgré les critiques formulées par le NPD et les syndicats, cette transaction était non seulement nécessaire, elle pourrait sauver l'industrie nucléaire canadienne.

La division commerciale d'EACL, c'est celle qui a conçu et commercialisé les réacteurs CANDU, qui firent un temps la fierté des Canadiens. Malheureusement, depuis quelques années, cette division traversait une passe pénible. Aucun nouveau réacteur n'a été vendu depuis une vingtaine d'années. La mise au point de réacteurs de nouvelle génération, l'ACR 1000 et le CANDU EC 6, a été plus longue et surtout plus coûteuse que prévu, ce qui a forcé Ottawa à verser chaque année des dizaines de millions à la société. EACL s'est lancée dans la réfection de centrales existantes, mais ces projets ont également subi d'importants dépassements de coûts que le gouvernement fédéral a dû assumer. Ainsi, depuis 2003, le gouvernement a versé 1,3 milliard à EACL pour ses activités commerciales, somme à laquelle il faut ajouter les centaines de millions consacrés aux activités de recherche et de production d'isotopes médicaux. Bref, il était devenu évident que la société de la Couronne était incapable de contrôler ses coûts et que l'industrie nucléaire comportait des risques beaucoup trop importants pour qu'on y expose les contribuables. La vente s'imposait.

La vente de la division commerciale d'Énergie atomique du Canada s'imposait.

La chose n'a pas été simple, les acheteurs ne se pressant pas à la porte. En bout de course, SNC était seule sur les rangs, ce qui a placé la société montréalaise en position de force.

L'entente conclue est tout à l'avantage de SNC. Non seulement le prix de vente est-il très bas, mais Ottawa s'engage à contribuer à 70 % des coûts de développement de l'EC 6 jusqu'à concurrence de 75 millions. De plus, le gouvernement demeure responsable des cinq projets de réfection en cours (dont celui de Gentilly-2), ce qui veut dire qu'en cas de dépassements de coûts, la facture sera envoyée à Ottawa. Toutefois, le contrat comprend des pénalités qui inciteront SNC à exécuter les travaux dans les délais et les coûts prévus.

Certains s'inquiéteront de cette privatisation partielle d'EACL, craignant pour l'avenir de la technologie CANDU dans laquelle l'État canadien a tant investi. Ces craintes sont mal fondées. Cette transaction ressemble à celle par laquelle Ottawa avait vendu Canadair à Bombardier, en 1986; ce fut le début de l'extraordinaire aventure de Bombardier dans la conception et la construction d'avions. SNC tentera de faire de même dans le domaine nucléaire. La réussite n'est pas assurée, mais les chances sont bien meilleures avec l'équipe de SNC à la barre que si le gouvernement avait continué de pomper des millions dans une société de la Couronne à la dérive.

L'été en ville



MARIO ROY
mroy@lapresse.ca

Montréalais, la décision vous appartient. L'été qui débute peut être parfaitement misérable. Ou alors, il peut être magnifique, reposant, divertissant. Tout dépend de vous. Mais soyons honnête, vous ne l'aurez pas facile, à Montréal, cet été. Déjà que les grandes villes en général ne sont pas vraiment faites pour la saison chaude...

Ce qui gâche l'été? La quasi-impossibilité d'aller du point A au point B.

Malgré cela, la plus belle chanson écrite à la gloire de l'été urbain demeure le grand succès de l'été 1966 ingénieusement titré: *Summer in the City.* C'était la créature d'un groupe baptisé The Lovin' Spoonful, pur produit de Greenwich Village où les après-midis du mois d'août sont écrasants. D'où ceci:

« Chaud, chaud, L'été en ville...
Tout autour, des gens
À moitié morts Vont sur des trottoirs
Plus chauds que
Des têtes d'allumettes... »

Question d'en remettre, l'ingénieur du son a enseveli le bridge musical sous la cacophonie de la rue: moteurs, klaxons, cris et... marteaux-piqueurs. Si un cône orange pouvait émettre un son, il se serait retrouvé sur le disque!

Ce qui nous ramène à Montréal.

Ici, l'obstacle à la jouissance de l'été n'est pas surtout la chaleur ni le bruit. C'est la quasi-impossibilité d'aller du point A au point B.

La circulation automobile est un cauchemar, on le sait. Festivals et autres événements de masse se mettant de la partie, même les trottoirs du centre-ville deviennent exaspérants à arpenter; c'est d'ailleurs pourquoi on vient d'inventer la rage du trottoir, équivalent piétonnier de la rage au volant.

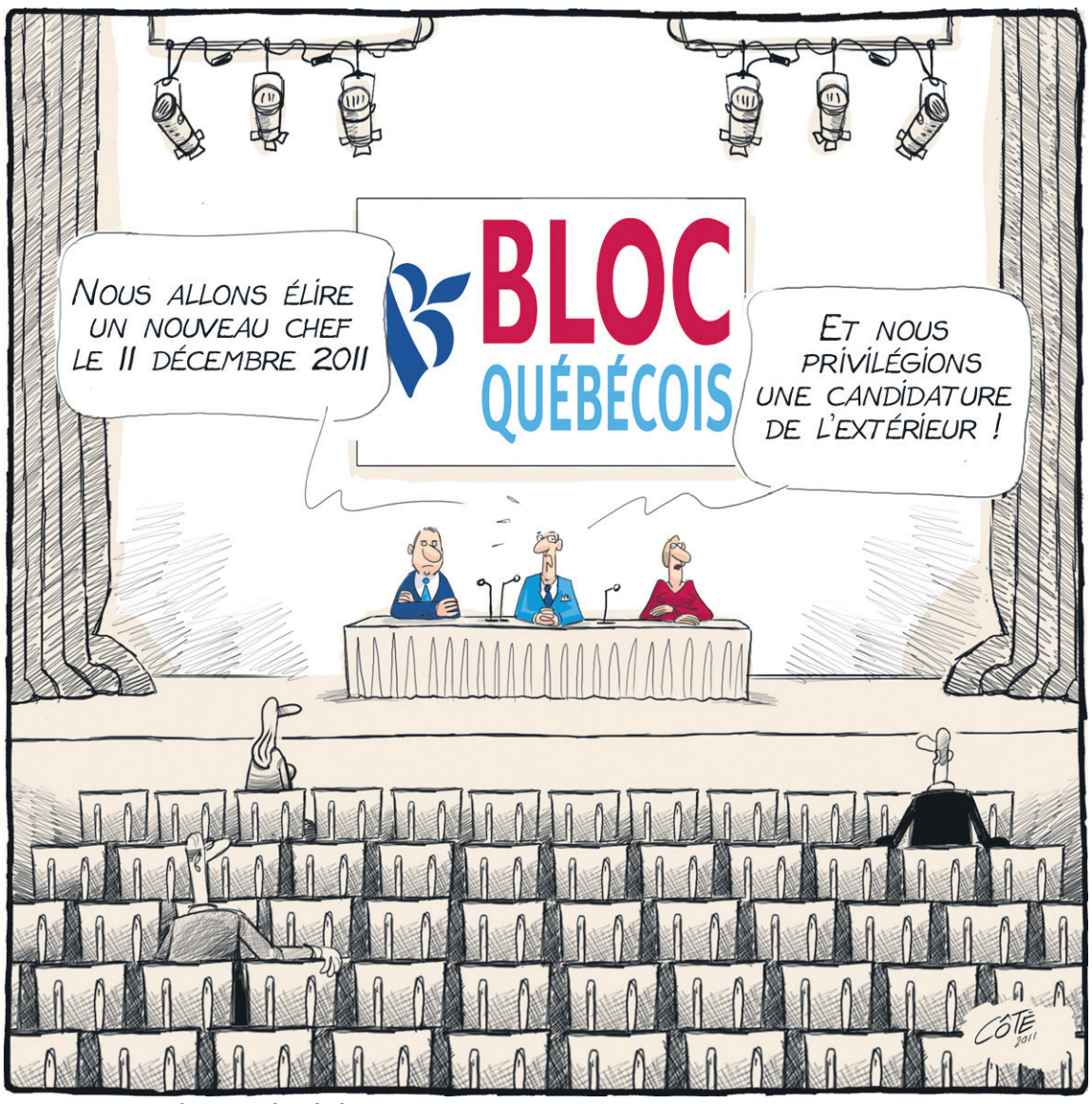
Il faudra faire avec: on n'attaque pas de front d'aussi gigantesques difficultés. Solutions, donc? Ce sera notre modeste contribution à l'été, notre humble petit service à la communauté. Un: allez plus lentement. Deux: faites-en moins. Trois: autant que possible, ne sortez en ville que pour les plaisirs, pas pour les corvées.

Chaleur rime avec lenteur. Il faut essayer une seule fois de faire les choses très lentement, marcher ou épousseter, cuisiner ou bouquiner, pour constater à quel point cela rabiboche les rythmes intérieurs. Essayez, vous achèterez la compagnie.

Certes, cela vous obligera à en faire moins. Et alors? Devez-vous vraiment vous rendre à l'autre bout de la ville le jour où vous recevez votre cousin germain de Cul Chaud (Seine-et-Marne) après être passé chez l'optométriste et le coiffeur?

Pendant le lock-out aux Postes, des milliers de commerçants se seraient convertis à la commande/facturation/paiement par internet. Vous pouvez faire pareil et éliminer de votre vie les expéditions chez le banquier, le disquaire, le libraire, le kiosque à journaux, 15 types différents de boutiques et même l'épicier!

Alors, bon été! « *Malgré la chaleur, ça va aller* », promet The Lovin' Spoonful.



DROITS RÉSERVÉS/apcote@lesoleil.com

CHRONIQUE

La colère et l'indifférence



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

La poignée de pelés et de tondus qui ont manifesté à Québec contre la monarchie ne faisaient pas le poids contre les 300 000 personnes qui ont applaudi Kate et William à Ottawa le 1er juillet ou les dizaines de milliers de personnes qui sont allés les voir hier à Québec et à Lévis.

Le succès de cette visite, même au Québec, ne reflète pas nécessairement une adhésion à la monarchie, mais aussi l'attrait qu'exercent ces personnages de conte de fées. Un sondage Angus Reid commandé par *La Presse* montrait d'ailleurs la semaine dernière que 58 % des Québécois souhaitaient une rupture avec le lien monarchique. Les militants souverainistes purs et durs qui dénonçaient la monarchie reflétaient donc le point de vue d'une bonne majorité de Québécois. Là où ils sont marginaux, c'est dans leur colère, dans leur rage contre une institution qu'ils voient comme un symbole d'oppression. Pour la plupart des gens, la monarchie est plutôt un symbole de l'inertie, et elle suscite surtout de l'indifférence.

En soi, le fait que la fonction du chef d'État soit héréditaire est un anachronisme difficilement compatible avec les grands principes de la démocratie. Dans le cas du Canada, la chose est encore plus incongrue, parce que le chef de l'État est celui d'un pays étranger.

Mais on ne sent pas une forte volonté d'en finir avec cet héritage du passé. Le débat sur l'avenir de cette institution provoqué par cette visite princière n'a pas été très animé. Peut-être parce que les gens sentent confusément que ce serait si compliqué de se débarrasser de la monarchie qu'on est aussi bien de faire avec. Les obstacles seraient considérables, et ils sont de nature politique, institutionnelle et constitutionnelle.

D'abord, aucun politicien ne voudra se lancer dans cette bataille. Parce que les Canadiens sont trop divisés: 40 % d'entre eux voudraient que l'on abolisse les institutions canadiennes héritées de la monarchie, comme le gouverneur général; mais 48 % voudraient les conserver. On découvrirait sans doute, si le débat avait réellement lieu, que l'attachement aux traditions britanniques est plus profond qu'on le croit, y compris au Québec, où l'on tient au parlementarisme de type britannique et au système de droit du common law.

Ensuite, au plan institutionnel, l'élimination de la monarchie ne serait pas simple. Le chef d'État symbolique qu'est la reine, et son représentant, le gouverneur général, ont une fonction précise, celle de faire contrepoids et d'être une soupape de sécurité face à un premier ministre qui détient d'importants pouvoirs. Si on élimine le poste, il faudra le remplacer. Voudra-t-on changer le système et se doter d'un véritable président? Créer un sénat puissant, comme aux États-Unis? Voudra-t-on conserver un président sans pouvoirs, et si oui, comment le désigner? Le nommer? L'élire? Ce sont des débats dans lesquels les Australiens se sont empêtrés, lors d'un référendum où l'abolition de la monarchie a été rejetée.

Enfin, ne l'oublions pas, si l'on optait pour l'abolition de la monarchie, cela exigerait des amendements constitutionnels significatifs, des processus de consultation, l'accord des provinces et tout le tralala. Ce serait un véritable champ de mines. Qui veut s'embarquer là-dedans?

Tant qu'à être pris avec, il faut noter que l'institution monarchique est moins rigide qu'on veut bien le croire. La présence au Canada du duc et de la duchesse de Cambridge en est un bel exemple. Non seulement leur visite contribue-t-elle à rajeunir l'image de la famille royale, elle semble aussi s'inscrire dans une stratégie pour contourner le prince Charles, l'héritier de la reine Élisabeth que les gens ne veulent pas comme roi. La monarchie peut donc s'adapter aux contextes sociaux et tenir compte de la volonté populaire.



PHOTO SEAN KILPATRICK, LA PRESSE CANADIENNE

Le couple princier, hier, à Lévis.

SIRIUS RADIO SATELLITE
12 MOIS GRATUITS D'ABONNEMENT

LES RECRUES DODGE

LE GRAND SOLDE NATIONAL

LES 4 ET 5 JUILLET

VOUS POURRIEZ **GAGNER UN JEEP WRANGLER**+
À L'ACHAT DE TOUT VÉHICULE CHRYSLER, JEEP, DODGE ET RAM 2011 DU 2 AU 5 JUILLET



DEUX JOURS DE CÉLÉBRATION À NE PAS MANQUER



Dodge Grand Caravan SXT 2011 montrée††

GAGNANT «MEILLEUR ACHAT 2011» DE *CONSUMERS DIGEST*

7,9 L/100 KM SUR ROUTE **36** MPG$^{\Delta}$ | MEILLEUR DE SA CATÉGORIE **283** CH
0,5 L DE MOINS AUX 100 KM. 108 CHEVAUX DE PLUS$^{\Box}$.

LA NOUVELLE **DODGE GRAND CARAVAN SE 2011**
LA MINI-FOURGONNETTE LA PLUS VENDUE AU PAYS DEPUIS PLUS DE 27 ANS$^{\surd}$

PRIX DE DÉPART : **19 495 $**
+ 1 400 $ FRAIS DE TRANSPORT
+ 100 $ TAXE SUR LA CLIMATISATION

PRIX TOUT INCLUS : **20 995 $**‡
LE PRIX COMPREND 7 000 $^{\Omega}$ DE REMISE AU COMPTANT.

OU CHOISISSEZ

DES PAIEMENTS DE **76 $**$^{\pm}$
PAR SEMAINE POUR 84 MOIS
FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LA CLIMATISATION INCLUS

ÉCONOMISEZ 1 400 $ EN FRAIS DE TRANSPORT$^{\wedge}$
OFFRE EXCLUSIVE SUR 500 DODGE GRAND CARAVAN SXT PLUS SÉLECTIONNÉES. INFORMEZ-VOUS !

OU CHOISISSEZ

LA NOUVELLE **DODGE GRAND CARAVAN SXT PLUS 2011**

- Nouveaux sièges Super Stow 'n Go en 2e rangée avec dossiers rabattables d'un seul geste – exclusifs dans sa catégorie• !
- Porte-bagages de toit Stow 'n Place – exclusif dans sa catégorie• !
- Ensemble téléphonie mains libres Uconnect^{MC} avec Bluetooth^{MD}
- Commandes audio au volant • Roues en aluminium de 17 po
- Moulures latérales et poignées de porte assorties
- Console au plancher avec porte-gobelet • Glaces à écran solaire foncé

OBTENEZ UN TAUX DE FINANCEMENT VARIABLE PRÉFÉRENTIEL DE **3,00 %**
JUSQU'À 84 MOIS$^{\blacksquare}$



Jeep Patriot Limited 4x4 2011 avec Groupe Off-Road montré**

JEEP PATRIOT SPORT 2011
LE VUS LE PLUS ABORDABLE AU PAYS$^{\blacklozenge}$

«MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ» SELON L'IIHS (AVEC SACS GONFLABLES LATÉRAUX)

7 L/100 KM SUR ROUTE **40** MPG$^{\Delta}$

ACHETEZ-LE POUR : **15 995 $**‡
LE PRIX INCLUT 1 500 $ DE REMISE AU COMPTANT$^{\Omega}$, 1 000 $ EN BONI AU COMPTANT* ET LES FRAIS DE TRANSPORT.

OU CHOISISSEZ

DES PAIEMENTS DE **54 $**
PAR SEMAINE POUR 84 MOIS$^{\blacktriangledown}$
FRAIS DE TRANSPORT INCLUS

OU **OPTEZ** POUR LE **JEEP PATRIOT NORTH EDITION 2011**¶
à un taux variable préférentiel **3,00 %**$^{\blacksquare}$ pour 84 mois

- Climatiseur • Vitres teintées
- Télédéverrouillage
- Miroirs chauffants et repliables
- Vitres et portes à commande électrique

COTE DE SÉCURITÉ 5 ÉTOILES DE LA NHTSA AUX ESSAIS DE COLLISION LATÉRALE†

GAGNANT «MEILLEUR ACHAT 2011» DE *CONSUMERS DIGEST*

RAM 1500 SXT QUAD CAB 4X4 2011
LE CAMION LÉGER DE PLUS EN PLUS CHOISI AU PAYS°

ACHETEZ-LE POUR : **25 995 $**‡
LE PRIX INCLUT 8 750 $^{\Omega}$ DE REMISE AU COMPTANT, LES FRAIS DE TRANSPORT ET LA TAXE SUR LA CLIMATISATION.

OU CHOISISSEZ

80 $ PAR SEMAINE
FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LA CLIMATISATION INCLUS
@
UN TAUX VARIABLE PRÉFÉRENTIEL DE **3,00 %**$^{\blacksquare}$
POUR 84 MOIS

OU CHOISISSEZ

LE FINANCEMENT **CHOIX DU CLIENT**
77 $ PAR SEMAINE FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LA CLIMATISATION INCLUS
@ **2,99 %**$^{TAP\diamond}$ POUR 86 MOIS
AUCUN ACOMPTE ET LE CHOIX DE RENDRE LE VÉHICULE APRÈS 60 MOIS



Ram 1500 à cabine d'équipe 4X4 Outdoorsman 2011 montré**

OU OPTEZ POUR UN RAM SLT***

RAM 1500 SLT 2011
- Télédéverrouillage
- Roues de 17 po en aluminium
- Radio par satellite SIRIUS^{MD} (inclut un an d'abonnement)
- Affichage de la température et des points cardinaux
- Garniture de porte de qualité supérieure
- Console au pavillon
- Glace arrière coulissante

ET RECEVEZ UN MOTEUR HEMI^{MD} SANS FRAIS

**OFFRE FIDÉLITÉ POUR NOS CLIENTS EN FIN DE BAIL, RECEVEZ UNE REMISE SUPPLÉMENTAIRE DE 3 000 $**$^{\infty}$

PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER | JEEP$_{MD}$ | DODGE | RAM DU QUÉBEC

www.dodge.ca/offres

SCANNER ICI POUR PLUS D'OFFRES

PLUS DE PUISSANCE. MOINS D'ESSENCE. UNE VALEUR SÛRE.
14 MODÈLES QUI CONSOMMENT 8,1 L / 100 KM (35 MPG) OU MOINS.

CHRYSLER Jeep$_{MD}$ DODGE RAM

« Plus de puissance. Moins d'essence. Une valeur sûre. » est une comparaison entre la gamme complète actuelle de Chrysler Canada et la gamme complète de Chrysler Canada et la gamme complète de véhicules annoncés. L'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs (1,5 $) et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la livraison. Les exemples de financement ne comprennent aucun versement initial. Un acompte peut être demandé. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule (lorsque applicable). Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. * Aucun achat requis. Le concours débute le 2 juillet 2011 à 0 h 0 min 1 s (HE) et prend fin le 5 juillet 2011 à 23 h 59 (HE). Un (1) grand prix disponible à gagner qui consiste en un véhicule Jeep Wrangler Sport 4x4 2 portes (23B). Valeur au détail approximative de 25 000 $. Ouvert aux résidants du Canada ayant atteint l'âge de la majorité. Les chances de gagner dépendent du nombre de participations admissibles reçues. Il faut répondre correctement à une question réglementaire d'arithmétique. Limite d'une participation par personne. Voir le règlement complet et la façon de participer sans achat à www.forms.chryslercanada.ca/legrandsoldenational. ^ L'offre « Économisez les frais de transport » s'applique à un maximum de 500 Dodge Grand Caravan SXT Plus 2011 sélectionnées, offertes par l'entremise des concessionnaires du Québec les 4 et le 5 juillet 2011. Chrysler Canada appliquera une exonération des frais de transport de 1 400 $. Voyez les concessionnaires participants pour les détails et conditions. ∆ Les remises au comptant (Dodge Grand Caravan SE 2011 : 1 000 $) sont offertes sur la plupart des modèles neufs 2011 sélectionnés et sont déduites du prix négocié avant l'application des taxes. ∆ Les bonis au comptant (Jeep Patriot Sport 4X2 2011 : 1 400 $) sont offerts aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par TD Canada Trust. (Les offres d'Ally Crédit Canada comprennent des conditions contractuelles différentes, notamment les frais de disposition de 199 $ seront déduits du montant crédité au client lors de l'exercice de l'option. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.) Les véhicules sont financés pour un terme jusqu'à 96 mois avec l'option de retourner le véhicule selon les conditions du contrat à la date de l'option (36, 48 ou 60 mois après la signature). Si le client se prévaut de l'option, le montant le moins élevé (1) de la valeur résiduelle prédéterminée au terme du contrat, ou (2) du solde du contrat sera crédité au client. Tout solde qui demeure dû au terme du contrat devra alors être payé par le client. Certaines conditions s'appliquent. Ces offres publicitaires Financement choix du client sont des offres TD. Exemple : Ram 1500 SXT Quad Cab 4X4 2011 (DS6L41 + 24A + AGR) avec un prix d'achat de 25 995 $ financé à un taux annuel en pourcentage de 2,99 % TAP sur une période de 86 mois équivaut à 376 paiements hebdomadaires de 76,93 $, un coût d'emprunt de 4 161,18 $ et une obligation totale de 29 156,18 $. Le taux variable préférentiel est le taux de financement préférentiel de TD, Banque Scotia et RBC Banque Royale et fluctue en conséquence. Les paiements ainsi que la durée du financement peuvent varier à la hausse ou à la baisse selon les fluctuations de taux. L'offre TD n'est pas valide pour les résidants de Terre-Neuve-et-Labrador, du Yukon, du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest. ▼ Le taux de 5,99 % pour 84 mois est offert